

Gratuit

CÔTE D'IVOIRE



A large, close-up portrait of Alassane Ouattara, smiling broadly with his eyes closed. He is wearing a dark blue suit jacket, a white shirt, and a blue patterned tie. A small pin with the colors of the Ivorian flag (orange, green, and white) is visible on his lapel.

**Alassane
OUATTARA,
champion de la
croissance**



AZ HOTELS

Fondé en 2015 avec l'inauguration de son premier établissement, AZ Hôtel Zeralda, à Alger, le Groupe AZ Hôtels s'est rapidement imposé comme une référence de l'hôtellerie en Algérie.

Sous l'impulsion d'un investisseur algérien visionnaire, profondément attaché à son pays et animé par le désir de participer activement à son développement, le groupe n'a cessé de croître avec ambition et excellence.

VISITEZ NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX



AZHotelsGrandOran

Aujourd'hui, AZ Hôtels compte plusieurs établissements emblématiques au cœur de la capitale, tels que AZ Hôtels Kouba, AZ Hôtels Vieux Kouba et AZ Hôtels Vague d'Or à Palm Beach.

Chacun de nos hôtels 4 étoiles allie confort moderne, hospitalité authentique et standards internationaux, offrant à nos hôtes une expérience unique où l'élégance algérienne rencontre l'excellence mondiale.

Le Groupe **AZ Hôtels** a entamé son parcours en 2015 avec l'inauguration de son premier établissement, **AZ Hôtel Zeralda**, situé à Alger. Depuis, notre expansion a été constante et ambitieuse, guidée par un investisseur algérien visionnaire, animé par un profond amour pour son pays et une volonté inébranlable de contribuer à son développement à travers des services et des infrastructures de classe mondiale.

Au cœur de la capitale, nos établissements emblématiques tels que **AZ Hôtels Kouba**, **AZ Hôtels Vieux Kouba** et **AZ Hôtels Vague d'Or** à Palm Beach proposent un hébergement 4 étoiles alliant confort moderne, raffinement et standards internationaux, offrant à chaque visiteur une expérience à la hauteur de ses attentes.

Dans la région ouest du pays, nos établissements tels que **AZ Hôtels Zephyr** et **AZ Hôtels Montana** incarnent le luxe et l'excellence. Classés 5 étoiles, ils offrent des services haut de gamme dans un cadre élégant et apaisant, répondant aux besoins de nos clients les plus exigeants. Le **AZ Hôtels Montana** se distingue également par son parc aquatique, ajoutant une touche ludique et familiale à l'expérience unique de nos hôtes.

UNE NOUVELLE ÈRE : AZ MALL GRAND ORAN
Notre récit s'est enrichi d'un chapitre mémorable en décembre 2023, avec l'inauguration de notre **Dernier chef-d'œuvre : AZ Mall Grand Oran**. Bien plus qu'un simple centre commercial, ce complexe d'envergure abrite :

- un hypermarché de 5 500 m², propriété de notre groupe,
- un parc aquatique intégré au complexe touristique AZ Grand Oran,
- pour une superficie totale impressionnante de 115 000 m².

Ce projet symbolise notre ambition d'offrir des espaces dynamiques et conviviaux, où la communauté peut se rassembler, se divertir et profiter des meilleures expériences de shopping, de loisirs et de restauration.

VISION ET ENGAGEMENT :

Notre engagement envers l'excellence, l'innovation et le développement durable de l'industrie hôtelière en Algérie se reflète dans chacun de nos établissements. Nous aspirons à créer bien plus que des lieux de séjour : de véritables expériences marquées par le confort, le luxe et un service personnalisé.

Fidèles à notre mission, nous poursuivons également le lancement d'une nouvelle chaîne de malls, renforçant notre présence à l'échelle nationale et répondant aux besoins diversifiés de notre clientèle.

Nous exprimons notre reconnaissance à nos clients pour leur fidélité et leur confiance. Grâce à eux, AZ Hôtels continue d'évoluer, d'innover et de repousser les limites de l'hospitalité. Nous restons déterminés à surpasser les attentes et à faire rayonner l'excellence algérienne à travers chacun de nos projets.





Là où EBOMAF passe,
une route *moderne* prend forme !



Sommaire



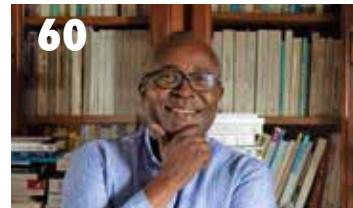
07

FMI-Côte d'Ivoire : Un accord conclu pour la poursuite du programme économique et climatique



09

Nigéria : Le Royaume-Uni investit 24 millions USD pour des infrastructures climatiques résilientes



60

Côte d'Ivoire : La croissance «inclusive» sur le temps long

05 Éditorial

Développement et Intégration

08 Bénin : Un budget de 3 783 milliards FCFA pour 2026, axé sur l'agriculture, l'industrie et le social

Publieportage

12 2^{ème} édition de la Journée d'Hommage du Secteur Privé : 120 millions mobilisés pour le Chef de l'État

Sécurité

17 Côte d'Ivoire : Quinze ans de réforme et de reconstruction sécuritaire

Justice

22 Justice en Côte d'Ivoire : Des réformes pour un système plus moderne et plus humain

Finances

24 Côte d'Ivoire : Une décennie de transformation économique sous Ouattara

Agriculture

28 Côte d'Ivoire : Agriculture, élevage et pêche, les piliers silencieux de la renaissance économique

Environnement

31 Côte d'Ivoire : Le pari d'une transition verte d'ici 2030

Services publics

33 Côte d'Ivoire : Les services sociaux de base, moteur du développement humain

Transports

36 Côte d'Ivoire : La révolution silencieuse des transports

Numérique

40 Côte d'Ivoire : Du guichet au clic

Emploi

42 Gouvernance Ouattara : Plus d'emploi pour la jeunesse ivoirienne

Diplomatie

46 Côte d'Ivoire : Une diplomatie renouvelée pour une intégration renforcée

Tourisme

49 Tourisme : Le renouveau dans une Côte d'Ivoire en mouvement

Sport

51 Sport : Une stratégie gagnante pour le rayonnement ivoirien

Élection présidentielle

54 Élection Présidentielle ivoirienne : Les ambitions économiques des 5 candidats

Administration / Marketing

Président Directeur Général
Léon Anjorin KOBOUDE

Directeur du Développement Conseil Spécial de l'éditeur, Contributeur
Noël YAO

Responsable Relation Client
Séphora Laurie ADOMOU

RÉDACTION

Directeur de la Publication
Mamadou Lamine DIATTA

Directeur des Rédactions, Chargé des Suppléments
Josué Blaise MBANGA KACK

Directeur Éditorial
Eric CHINJE

Conseiller Editorial
Jean Victor NKOLO

Rédactrice en Chef

Ronie Floride AGAMMA

Secrétaire de Rédaction

Jesdias LIKPETE

Direction artistique / Maquette
Isidore Cossi AZA

IMPACT BUSINESS est édité par

MINDO CONSULTANTS,
imprimé à 10.000 exemplaires

Tél : 00229 0197304383
Whatsapp : 0033 651154655
Maro militaire, rue 203,
proche Bâtimat, Cotonou

Éditorial

Par Léon Anjorin KOBODE
Éditeur d'Impact Business



L'économie au centre du débat

Les premiers jours de la campagne électorale pour la présidentielle du 25 octobre 2025 en Côte d'Ivoire ont été émaillés de quelques incidents. Mais très vite, l'ambiance populaire qu'on attend de ce moment démocratique a pris le dessus. Tant mieux ! Les citoyens ivoiriens écoutent, comparent et jugent les candidats. C'est ainsi que doit fonctionner toute démocratie : par le débat et la confrontation des idées. Et parmi les sujets qui reviennent avec insistance dans les discussions, la santé économique du pays occupe une place centrale. Quels sont les projets économiques des différents candidats ? Vous pourrez en savoir davantage en lisant l'article de mon estimé doyen, Yao Noël. L'analyse de la situation actuelle du pays montre que le président Alassane Ouattara bénéficie, objectivement, de la prime au sortant. L'ancien directeur du département Afrique du FMI et ex-gouverneur de la BCEAO a su remettre sur pied une économie qui sortait d'une décennie de crise. Si la Côte d'Ivoire est aujourd'hui considérée

comme la locomotive économique de l'UEMOA et un acteur majeur de l'Afrique de l'Ouest, c'est qu'elle affiche un modèle de croissance soutenue, porté par des indicateurs solides et le dynamisme de secteurs clés tels que le BTP, l'agriculture, l'énergie ou encore les télécommunications.

Ce numéro d'Impact Business propose de revisiter les principales réformes et réalisations qui ont marqué près d'une quinzaine d'années de renaissance économique, dans un pays devenu l'un des symboles de la résilience africaine. Au-delà du simple bilan, notre édition spéciale pose la question de la durabilité et de l'inclusivité de cette croissance. C'est notre manière d'alimenter le débat économique dans une campagne qui, comme souvent, n'échappe ni aux petites phrases ni aux frustrations, mais où les choix économiques resteront, in fine, déterminants.



"La synergie de nos compétences à votre service"



GUICOPRES BTP
INFRASTRUCTURES
ROUTIERES ET BATIMENT



KAKANDE IMMO
PROMOTION, IMMOBILIERE
GESTION PATRIMONIALE



KAKANDE INDUSTRIE
AGRO-INDUSTRIE
MINES



GMI
NEGOCE ET COMMERCE
INTERNATIONAL



NALOU TRANSIT
LOGISTIQUE,
TRANSIT ET PRET

CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR



BP: 2150 Kagbelen plateau Commune de Kagbelen Conakry Republique de Guinee



www.groupe-guicopres.com info@groupe-guicopres.com +224 655 44 00 00

FMI-Côte d'Ivoire

Un accord conclu pour la poursuite du programme économique et climatique

Le Fonds monétaire international et la Côte d'Ivoire ont conclu un accord au niveau des services à l'issue de la cinquième revue du programme MEDC/FEC et de la quatrième revue de la FRD. Cette évaluation confirme la bonne tenue des réformes économiques et climatiques engagées par le pays.

► Par Ambroise AMETOWONA



Du 15 au 30 septembre, une mission du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Olaf Unteroberdoerster, a séjourné à Abidjan pour évaluer la mise en œuvre du programme économique et financier soutenu par le Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la Facilité élargie de crédit (FEC), ainsi que le programme de réformes climatiques adossé à la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). À l'issue des discussions, un accord a été trouvé au niveau des services sur la cinquième revue des accords MEDC/FEC et la quatrième revue de la FRD. Approuvés respectivement en mai 2023 et mars 2024 pour un total de près de 4,8 milliards de dollars, ces programmes traduisent la confiance du FMI dans la trajectoire économique ivoirienne. Selon Olaf Unteroberdoerster, « la performance des programmes a été satisfaisante », fruit de « discussions constructives avec les autorités ivoiriennes ». Le FMI salue les progrès réalisés en matière de mobilisation des recettes et de maîtrise des dépenses publiques, qui ont permis à la Côte d'Ivoire d'approcher pour la première fois depuis le lancement du programme le plafond de déficit de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA. Les autorités se sont engagées à maintenir une politique budgétaire

prudente, tout en poursuivant la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT). Celle-ci devrait porter le ratio des recettes fiscales à 15,7 % du PIB en 2026, contre 15 % en 2025, libérant ainsi des marges pour financer les dépenses sociales et les infrastructures prévues dans le Programme national de développement (PND). Concernant la FRD, les échanges ont porté sur la prise en compte du climat dans la gestion budgétaire et des investissements publics. Le gouvernement travaille notamment au marquage des dépenses sensibles au climat, à l'évaluation des risques budgétaires climatiques, à l'intégration de critères environnementaux dans la planification publique et à la mise en œuvre d'un système d'audit énergétique. Ces réformes visent à aligner la politique économique du pays sur les objectifs de durabilité.

Une économie toujours résiliente

Malgré un contexte mondial incertain, l'économie ivoirienne affiche une résilience remarquable. La croissance devrait atteindre 6,3 % en 2025, portée par les services, les hydrocarbures et les mines, tandis que l'inflation devrait se stabiliser à environ 1 %. Les termes de l'échange favorables, hausse du prix du cacao et baisse des coûts d'importation du riz et du blé, devraient réduire le déficit courant à 1,5 % du PIB en 2025. L'assainissement des finances publiques et la confiance des marchés internationaux ont consolidé la position de la Côte d'Ivoire comme pôle de stabilité macroéconomique régional, soutenant les réserves officielles de la BCEAO, désormais équivalentes à 5,5 mois d'importations. À moyen terme, la croissance devrait s'établir à 6,7 % en moyenne, avec une inflation maîtrisée sous la barre des 3 %, dans la cible régionale. Le FMI estime que les risques économiques demeurent globalement équilibrés, même si les tensions géopolitiques et la vulnérabilité climatique du pays appellent à la vigilance.

Bénin

Un budget de 3 783 milliards FCFA pour 2026, axé sur l'agriculture, l'industrie et le social

Le gouvernement béninois a annoncé, lors du Conseil des ministres du 10 septembre 2025, la transmission à l'Assemblée nationale du projet de loi des finances pour l'exercice 2026. Ce budget prévisionnel, équilibré à 3 783,984 milliards FCFA, marque une progression de près de 233 milliards FCFA par rapport à 2025, témoignant de la volonté de l'Exécutif de maintenir le cap du développement structurel et infrastructurel du pays.

► Par Kevin da SILVA



Aperçu de Cotonou, principal centre économique du Bénin

L'orientation du budget est claire : renforcer les facteurs clés de transformation économique tout en garantissant une meilleure redistribution des fruits de la croissance. Avec un taux de croissance attendu de 7,5 % et une inflation maîtrisée à 2 %, le gouvernement table sur un développement soutenu par l'agriculture mécanisée, l'essor de l'industrie, le dynamisme du port de Cotonou et la promotion du tourisme. La dimension sociale est au cœur de ce projet, avec 42 % des dépenses allouées aux secteurs sociaux, contre 41,5 % en 2025. La santé, l'éducation, la protection sociale, l'énergie, l'eau, les transports et le numérique bénéficieront de ressources accrues. Parmi les initiatives phares, le gouvernement prévoit l'extension des cantines scolaires dans toutes les écoles maternelles et primaires publiques, l'oc-

troi de bourses dans des établissements privés de renom, le renforcement des plateaux techniques sanitaires et l'extension des suppléments alimentaires pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. Le budget 2026 consacre également des moyens pour garantir la sécurité intérieure et la protection des frontières, avec l'installation de systèmes de vidéoprotection dans les grandes villes et l'équipement des forces de défense. Il prévoit en outre le financement intégral des élections générales de 2026, illustrant l'autonomie financière désormais assumée par l'État dans l'organisation de ses scrutins. Avec ce projet de loi de finances, le gouvernement de Patrice Talon entend affirmer sa volonté de conjuguer croissance économique et équité sociale, tout en mettant les populations au cœur de ses priorités.

Nigéria

Le Royaume-Uni investit 24 millions USD pour des infrastructures climatiques résilientes

Dans le cadre de son engagement à soutenir la résilience climatique du Nigéria, le Royaume-Uni a annoncé le 9 septembre un investissement de 19 millions de livres sterling (environ 24 millions de dollars) destiné à renforcer les infrastructures de santé et d'éducation face aux défis environnementaux. Ce financement s'inscrit dans le programme Climate Resilient Infrastructure for Basic Services (CRIBS), mis en œuvre en partenariat avec le gouvernement nigérian et l'UNICEF.

► Par Dorcas Davier AHOUANGAN

Lors d'une cérémonie officielle, 84 infrastructures ont été inaugurées dans les États ciblés, comprenant 39 centres de santé primaire et 45 écoles. Ces bâtiments ont été spécialement adaptés pour résister aux phénomènes climatiques extrêmes tels que les inondations, sécheresses et vagues de chaleur, afin d'assurer la continuité des services essentiels aux populations vulnérables. Les aménagements réalisés incluent l'installation de systèmes de collecte d'eau de pluie, de panneaux solaires pour l'autonomie énergétique, la construction de structures renforcées et l'amélioration de l'accès à l'eau potable. Ces mesures visent à préserver la fonctionnalité des établissements scolaires

et sanitaires, même en période de crise climatique. Cynthia Rowe, directrice de la coopération au développement à la Haute Commission britannique à Abuja, a souligné que ce projet illustre la volonté du Royaume-Uni d'accompagner le Nigéria dans son adaptation aux défis climatiques et le renforcement des services de base. Cette initiative intervient dans un contexte où le changement climatique perturbe gravement l'éducation et la santé en Afrique : plus de 20 millions d'enfants ont été affectés par des événements extrêmes en 2024. Elle s'ajoute à d'autres efforts internationaux, tels qu'un prêt de 1,57 milliard de dollars de la Banque mondiale, pour consolider les secteurs sociaux et énergétiques du Nigéria.



Vue d'une artère principale de Lagos, capitale économique du Nigeria

Côte d'Ivoire

L'État devient actionnaire de la plateforme industrielle d'Abidjan PK24

L'État de Côte d'Ivoire a officialisé, ce jeudi 10 octobre 2025, son entrée au capital de la Plateforme Économique et Industrielle d'Abidjan-PK24 (PEIA PK24), à travers la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

► Par Franck-Marie AGOSSOU



La cérémonie, présidée par le ministre du Commerce et de l'Industrie, a été marquée par la signature d'une convention entre le groupe ARISE, la CDC-CI et la CNPS, officialisant ainsi la participation de l'État au capital de la plateforme. Pour le gouvernement ivoirien, cette opération illustre une volonté affirmée de soutenir la transformation structurelle de l'économie et de renforcer le partenariat public-privé dans le développement industriel du pays. Prenant la parole, le directeur général de la CDC-CI, Lassina Fofana, a salué une collaboration porteuse d'avenir. Selon lui, cet accord représente « un engagement pour l'avenir, une contribution à la construction d'une Côte d'Ivoire industrielle, prospère et solidaire, et une preuve de la détermination de la CDC-CI à jouer pleinement son rôle d'investisseur d'intérêt général ». Crée en 2018, la CDC-CI a pour mission de mobiliser et sécuriser les ressources publiques et privées et de financer des investissements d'intérêt général et de long terme. Depuis le lancement de ses activités en 2019, elle s'est imposée comme un acteur incontournable du financement du développement national à travers plusieurs projets structurants. L'institution est notamment engagée dans l'immobilier, avec le programme de logements

sociaux et économiques Résidences les Jardins d'Ahoué et l'acquisition de réserves foncières ; dans le soutien aux entreprises, via sa participation au fonds d'investissement Comoé Capital et la mise en place de lignes de financement pour les TP/PME ; et dans le secteur bancaire, avec une prise de participation au capital de la BICICI. L'entrée de la CDC-CI au capital de la PEIA PK24 s'inscrit donc dans la continuité de cette stratégie, en appui aux politiques publiques. Pour M. Fofana, le projet PK24 « incarne la vision du gouvernement d'offrir aux investisseurs un environnement industriel moderne, attractif et compétitif ». Le directeur général a également exprimé sa reconnaissance envers le ministère du Commerce et de l'Industrie pour la confiance accordée à la CDC-CI, tout en réaffirmant la disponibilité de l'institution à accompagner des projets à fort impact socio-économique. Il a souligné la nécessité pour la Caisse de disposer de ressources longues, stables et suffisantes afin de renforcer sa capacité à financer des projets structurants générateurs d'emplois. « Il est essentiel que la CDC-CI devienne le principal instrument de mobilisation des ressources domestiques et le levier de financement des investissements d'intérêt général », a-t-il insisté.

UEMOA

Une croissance robuste projetée à 6,3% pour 2025

La bonne tenue de la demande et le dynamisme des secteurs pétrolier, gazier et agricole au sein de l'UEMOA laissent présager pour l'année 2025 une croissance robuste, projetée à 6,3%, identique à celle de 2024. Cette information a été partagée par le Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Jean-Claude Kassi-Brou, lors de l'ouverture des travaux du Comité de politique monétaire (CPM) le mercredi 17 septembre 2025 à Dakar.

► Par Bacary DABO

Le Gouverneur de la BCEAO a présenté la situation économique dans la région, soulignant que l'activité au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est restée dynamique au deuxième trimestre 2025, avec une progression du PIB réel de 6,5% en glissement annuel, après une hausse de 7,0% au trimestre précédent. Jean-Claude Kassi-Brou a précisé que la bonne tenue de la demande et la vigueur des secteurs pétrolier, gazier et agricole laissent présager une croissance robuste pour l'année 2025, projetée à 6,3%, identique à celle de 2024. Selon le Gouverneur, le taux d'inflation a poursuivi sa dynamique baissière au deuxième trimestre 2025, se stabilisant à 0,6%. Cette tendance est attribuée à un meilleur approvisionnement en produits vivriers sur les marchés locaux, à la détente des prix des produits alimentaires importés et à la baisse des prix des carburants à la pompe dans certains pays de l'Union. Dans la même dynamique, M. Kassi-Brou a ajouté que la situation des comptes extérieurs s'est améliorée au premier semestre 2025. Cependant, ces comptes restent exposés à des risques à la baisse, en partie dus aux incertitudes internationales susceptibles de dégrader les termes de l'échange.

Assouplissement des conditions du marché monétaire
Sur le marché monétaire, le Gouverneur a indiqué que les conditions se sont assouplies au cours du deuxième trimestre 2025, soutenues par un niveau de liquidité adéquat dans le système bancaire et la récente baisse des taux directeurs. Jean-Claude Kassi-Brou a rappelé que les travaux du CPM se déroulent dans un contexte international marqué par de fortes incertitudes, notamment liées à l'instauration de nouveaux tarifs douaniers entre les États-Unis et ses pays partenaires. Toutefois, il a estimé que les perspec-

tives économiques mondiales pour 2025 et 2026 devraient s'améliorer grâce aux accords récemment conclus, prévoyant des droits de douane effectifs moins élevés qu'initialement envisagés.

Le rapport sur la politique monétaire à l'ordre du jour

Cette troisième session ordinaire du CPM a abordé des dossiers importants soumis à ses membres pour décision. Parmi les principaux points à l'ordre du jour figure le rapport sur la politique monétaire dans l'UEMOA. Ce document, élaboré par les Services de la BCEAO, passe en revue l'évolution récente de l'environnement international et interne, ainsi que les perspectives économiques de l'Union. Le rapport évalue également les risques associés à ces évolutions à court et moyen terme. Sur la base des analyses présentées, des propositions de mesures de politique monétaire ont été formulées, a précisé le Gouverneur. Le Comité a également examiné une demande d'admissibilité au refinancement de la BCEAO des obligations émises par un établissement financier à caractère bancaire.





2^{ème} édition de la Journée d'Hommage du Secteur Privé
**120 millions mobilisés pour le
Chef de l'État**

Le secteur privé ivoirien a rendu, le mercredi 8 octobre 2025, un vibrant hommage au Président de la République, Alassane Ouattara. La cérémonie, organisée au Palais des Congrès du Sofitel Hôtel Ivoire, s'inscrivait dans le cadre de la 2^e édition de la Journée d'Hommage du Secteur Privé au Chef de l'État, une initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-Côte d'Ivoire).

► Par Armel KOUASSI

Placée sous le thème « Les acquis de la gouvernance du Président Ouattara en faveur du Secteur Privé : bilans et perspectives », cette journée avait pour objectif de saluer le leadership visionnaire du Président Ouattara, dont la gouvernance a favorisé une croissance soutenue du tissu économique national entre 2010 et 2025. La cérémonie a enregistré la présence du Premier ministre, M. Robert Beugré Mambé, haut patron de l'événement, la présidente du Sénat, Mme Kandia Camara, les ministres Amadou Koné et Adama Coulibaly, co-parrains, le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Souleymane Diarrassouba, président de l'événement, ainsi que le président de la CCI-Côte d'Ivoire, M. Faman Touré. Étaient également présents les vice-présidents et membres élus de l'institution consulaire, des acteurs du transport, ainsi que de nombreux chefs d'entreprise du secteur privé. Au cours de cette cérémonie de

reconnaissance, le secteur privé a offert un chèque symbolique de 120 millions de FCFA au Président de la République. Prenant la parole, le président du comité d'organisation et premier vice-président de la CCI-Côte d'Ivoire, M. Zoumana Coulibaly, a rappelé que la Côte d'Ivoire vit depuis 2011 « une métamorphose silencieuse mais puissante ». Selon lui, le nombre d'entreprises créées est passé de 6 487 en 2014 à plus de 25 000 en 2023, les investissements directs étrangers ont été multipliés par cinq pour atteindre 1,75 milliard de dollars US en 2023, et le taux d'investissement est passé de moins de 10 % à plus de 25 % du PIB. « Le secteur privé finance aujourd'hui 75 % du développement national, représentant 18,3 % du PIB et 76 % de la croissance entre 2016 et 2021. Ces résultats traduisent la vision d'un État stratège, bâtisseur et facilitateur, guidé par un Président visionnaire », a-t-il déclaré. De son côté, le président de la CCI-Côte d'Ivoire, M. Faman Touré, porte-parole du secteur

privé, a salué les performances économiques enregistrées sous la gouvernance du Chef de l'État : un taux de croissance supérieur à 6 % depuis 2022, une expansion du crédit au secteur privé, une hausse du taux d'investissement privé de 6,3 % en 2011 à 15,3 % en 2024, ainsi que la promotion des champions nationaux. Le Premier ministre, M. Beugré Mambé, a, pour sa part, réaffirmé la place centrale du secteur privé dans la stratégie de développement du pays : « Pour la période 2026-2030, le gouvernement compte sur une contribution de 75 % du secteur privé à la croissance nationale. C'est pourquoi nous devons conquérir ensemble les marchés régionaux et internationaux », a-t-il souligné. Il a conclu en rappelant que l'hommage du jour se résume en un seul mot : la reconnaissance. Enfin, un livre-bilan retracant les actions du gouvernement en faveur du secteur privé de 2011 à 2025 a été remis au Premier ministre par le président Faman Touré.





Transport aérien

La SODEXAM inaugure un siège à la hauteur de ses ambitions

La Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique (SODEXAM) a inauguré, jeudi 9 octobre 2025, son nouveau siège social sur le boulevard de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny, à Abidjan-Port-Bouët.

► Par Ambroise AMETOWONA



Baptisé « Bâtiment Général Abdoulaye Coulibaly », ce nouvel édifice rend hommage à une figure historique de l'aviation nationale, premier pilote militaire ivoirien et premier commandant du Groupement aérien de transport et de liaison (GATL). Le ministre des Transports, Amadou Koné,

parrain de la cérémonie, a salué « la mémoire vivante d'un homme de devoir et de passion pour le ciel ivoirien ». Et d'ajouter « Le Général Abdoulaye Coulibaly fut, aux côtés du Président Félix Houphouët-Boigny, aux premières heures de notre aviation civile et militaire. Le baptême de ce siège en son nom est un hommage mérité et historique. »

Pour Amadou Koné, cette inauguration dépasse la simple dimension infrastructurelle. « Ce siège incarne la vision du Président de la République, Son Excellence M. Alassane Ouattara, celle d'une Côte d'Ivoire moderne, sécurisée et performante. La SODEXAM est au cœur de ce dispositif de transformation du secteur aéronautique et météorologique », a-t-il souligné, saluant la collaboration entre les ministères des Transports et de la Défense pour garantir la sûreté aérienne nationale. Le directeur général de la SODEXAM, Jean-Louis Moulot, a exprimé la fierté de ses équipes. « Ce bâtiment représente bien plus qu'un simple lieu de travail. Il incarne notre vision, nos valeurs et nos ambitions pour les décennies à venir », a-t-il martelé. S'étendant sur 2 837 m², le nouveau siège de la SODEXAM est un bâtiment moderne de type R+2, conçu par le cabinet ivoirien Fusion Architecture Urban, dirigé par l'architecte Kaba. L'édifice se distingue par une conception lumineuse, écoresponsable et fonctionnelle, intégrant des espaces de travail modulables, une salle polyvalente de 200 m², des terrasses aérées et un bureau du directeur général de 59 m², pensé comme un symbole de transparence et de gouvernance moderne. « Nous avons voulu un édifice qui allie fonctionnalité, durabilité et esthétique. La lumière naturelle y dialogue avec la matière pour offrir un cadre propice à la performance et au bien-être des agents », a expliqué l'architecte. Avec cette nouvelle infrastructure, la SODEXAM renforce son positionnement comme acteur clé du développement du transport aérien ivoirien et de la modernisation du secteur météorologique, dans une dynamique conforme à la vision du gouvernement pour une Côte d'Ivoire émergente.



PORTEO GROUP

Pour l'Afrique de demain

PORTEO est un groupe panafricain né en Côte d'Ivoire, engagé dans la construction d'infrastructures stratégiques qui transforment durablement les territoires.

Présent dans sept pays, nous maîtrisons toute la chaîne de valeur, du sol à la solution. Nous accompagnons l'émergence d'une Afrique souveraine, connectée et résiliente.

www.porteo-group.com





Téné Birahima OUATTARA, Ministre d'Etat, Ministre de la Défense

Côte d'Ivoire

Quinze ans de réforme et de reconstruction sécuritaire

En 2011, la Côte d'Ivoire sort d'une crise post-électorale qui a laissé son appareil de défense et de sécurité en lambeaux. Armée et police démotivées, infrastructures délabrées, administration territoriale fragilisée : le pays devait tout reconstruire.

► Par Jesdias LIKPETE

Aujourd'hui, la paix et la sécurité sont une réalité... Grâce à l'engagement continu et au professionnalisme de nos Forces de Défense et de Sécurité, la Côte d'Ivoire est un havre de paix et de stabilité, un pôle de confiance et un modèle de développement », a indiqué le président Alassane Ouattara dans son message à la nation, le 6 août 2025. Une réalité qui n'était pas gagné d'avance. En effet, en 2011, la Côte d'Ivoire sort d'une crise post-électorale qui a profondément ébranlé son appareil de défense et de sécurité. Les Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI) sont alors marquées par la désorganisation et la vétusté. L'encadrement militaire est déséquilibré, les équipements obsolètes et les moyens logistiques dérisoires. L'armée souffrait d'un manque criard d'armes modernes, d'un parc automobile disparate, d'un entraînement insuffisant et d'une démotivation généralisée. Les infrastructures, du matériel de transmission jusqu'aux ef-

fets d'habillement, montraient des signes d'un abandon prolongé. L'institution militaire, jadis pilier de la souveraineté nationale, était sans véritable direction ni moyens pour garantir la sécurité des frontières et la stabilité intérieure. Dans le quotidien des Ivoiriens, cette dégradation se traduisait par une insécurité latente. La porosité des zones frontalières poreuses ont pendant longtemps favorisé les actes de banditisme érodant la confiance des populations envers les forces de l'ordre. L'État, fragilisé, peinait à imposer son autorité. Dans les villes comme dans les campagnes, la présence militaire et policière, pourtant cruciale, n'inspirait ni efficacité ni protection. Le pays traversait alors une période d'incertitude, où la sécurité nationale reposait sur un système éprouvé par les crises successives.

Une refondation profonde de la défense nationale

À son arrivée au pouvoir, le président Alassane Ouattara a fait



Ministre ivoirien de la sécurité, Gal Vagondo DIOMANDE



du redressement du secteur de la défense une priorité. Dès 2011, un vaste programme de réforme est lancé pour restructurer les FACI, réorganiser la chaîne de commandement et moderniser l'appareil militaire. De nouvelles unités voient le jour, dont les Forces spéciales et plusieurs bataillons de sécurisation régionale. Sur le plan institutionnel, la création de l'Autorité pour le Désarmement, la Démobili-



sation et la Réinsertion (DDR) marque une étape décisive dans la pacification du pays. La législation s'adapte également, avec l'adoption de 25 textes juridiques encadrant la réforme du secteur de la défense. L'amélioration des ressources humaines devient un axe majeur. Plus de 4 800 départs volontaires sont enregistrés, et près de 1 900 militaires bénéficient de programmes de

reconversion. La formation est relancée à travers la création de cinq grandes écoles et centres spécialisés, dont l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme de Jacqueville et l'Institut d'études stratégiques et de défense. En parallèle, 7 000 sous-officiers sont recyclés, redonnant dynamisme et compétence à une armée vieillissante. Sur le plan des infrastructures

et du matériel, l'effort est sans précédent. Des centaines de bâtiments sont construits ou réhabilités, des bases d'hélicoptères installées dans plusieurs villes, des centres de santé militaires modernisés. L'équipement suit avec des véhicules, des avions de transport, des patrouilleurs, des ambulances, des motos, des embarcations..., les moyens opérationnels sont démultipliés. La mise en place d'un système intégré de communication relie désormais 42 casernes et 6 garnisons majeures, assurant une interconnexion inédite entre les forces. L'armée ivoirienne retrouve sa mobilité, sa cohésion et son rayonnement régional, notamment grâce à sa participation active aux missions de maintien de la paix au Mali, en Centrafrique et au Congo.

Sécurité publique et administration territoriale modernisées

Le chantier de la sécurité intérieure et de l'administration territoriale n'était pas moins colossal. En 2011, la police ivoirienne souffrait d'un sous-effectif criant, d'un manque d'équipements et d'infrastructures délabrées. Seuls 28 commissariats sur 114 répondaient aux normes, et l'autorité de l'État était affaiblie jusque dans les circonscriptions administratives. Sous l'impulsion des réformes engagées, la Police nationale a connu une transformation structurelle. De nouveaux commissariats, districts et postes frontaliers ont été ouverts, renforçant le maillage du territoire. Le dispositif sécuritaire s'est densifié avec l'installation de la vidéo-protection urbaine dans les douze préfectures de police et dans plusieurs villes stratégiques. Le lancement du Système d'Information Policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO) a permis d'interconnecter

plus de cent sites judiciaires, tandis que la création de la Plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC) a marqué l'entrée du pays dans la modernité numérique. La formation et le recrutement ont également progressé avec un effectif global dépassant aujourd'hui les 25 000 policiers. De nouveaux centres de formation, des unités d'intervention mobile et des services spécialisés ont vu le jour, améliorant la réactivité et la couverture sécuritaire nationale. Parallèlement, l'administration territoriale a été renforcée par la dotation accrue des autorités préfectorales, la numérisation progressive

des archives et l'amélioration des services d'état civil.

Une protection civile désormais structuré

Autrefois quasi inexistante dans plusieurs régions, la protection civile ivoirienne dispose désormais d'une base solide. La construction du siège de l'Office national de la protection civile (ONPC) symbolise cette montée en puissance. Quarante centres de protection civile ont été bâtis à travers le pays, élargissant la couverture d'urgence aux zones jusque-là dépourvues de secours structurés. Une école provisoire de la protection civile a vu le jour à San

Pedro, amorçant la professionnalisation des sapeurs-pompiers civils. L'introduction du Système intégré de gestion de l'ONPC (SIG-ONPC) permet aujourd'hui une coordination rapide et centralisée des interventions. De la prévention des risques à la gestion des catastrophes, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un appareil de protection civile moderne, capable de répondre efficacement aux urgences et de renforcer la résilience nationale face aux crises.







Jean Sansan KAMBILE, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme

Justice en Côte d'Ivoire

Des réformes pour un système plus moderne et plus humain

Après plusieurs années où le citoyen se sentait loin du droit, la Côte d'Ivoire présente aujourd'hui une justice modernisée, plus accessible, plus respectueuse des droits humains et pilier du redressement institutionnel du pays.

► Par Jesdias LIKPETE

Les tribunaux ivoiriens ont longtemps eu du mal à remplir leur rôle de gardiens de la loi. L'appareil judiciaire souffrait d'un manque criant d'infrastructures, de personnels formés et de coordination. Dans les cours et tribunaux, la lenteur des procédures nourrissait

la méfiance des justiciables, tandis que la surpopulation carcérale révélait une faillite du système pénitentiaire. À cela s'ajoutaient des failles graves dans la protection des mineurs et des femmes, ainsi qu'une faible prise en compte des droits humains. Pour beaucoup d'Ivoiriens, obtenir justice relevait

alors d'un parcours d'obstacles. Depuis 2011, le paysage s'est profondément transformé. Le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a mené une refonte globale de l'appareil judiciaire. La réhabilitation de 28 tribunaux, la construction de nouvelles juridictions à Abobo, San Pedro ou Korhogo, et la

création d'un Institut national de formation judiciaire à Yamoussoukro ont permis d'élargir l'accès géographique et qualitatif à la justice. Aujourd'hui, plus de 42 % des départements disposent d'une juridiction, contre à peine un quart en 2011. Cette extension du maillage territorial marque un progrès important pour les populations rurales longtemps éloignées des services judiciaires. La réforme s'est également accompagnée d'un renforcement institutionnel. La création du Pôle pénal économique et financier et de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs criminels (AGRAC) traduit la volonté de l'État d'en finir avec l'impunité économique. La mise en place de juridictions commerciales et la réorganisation du Conseil supérieur de la magistrature renforcent l'indépendance et la spécialisation des juges. En parallèle, la formation de plus de 2 000 agents judiciaires et la digitalisation progressive des

procédures, à travers le Système intégré de gestion des procédures judiciaires (SIGP) et le SYGIDOP pour le suivi pénitentiaire, ont contribué à fluidifier le traitement des affaires, désormais jugées à 74 % dans des délais conformes aux standards. Mais la modernisation ne s'est pas limitée aux bâtiments et aux procédures. Elle a également touché le cœur de la justice que sont dddd cliniques juridiques gratuites ont été ouvertes pour orienter les citoyens, tandis que des dispositifs de protection des victimes de traite, de violences basées sur le genre et des enfants en danger ont été instaurés. Les visites inopinées dans les lieux de détention, les formations sur la prévention des violences et les rapports réguliers devant les instances internationales illustrent une volonté nouvelle de transparence et de conformité aux normes universelles. Dans les établissements

pénitentiaires, longtemps synonymes de promiscuité et d'indignité, les conditions de vie se sont nettement améliorées. La construction de nouvelles maisons d'arrêt à San Pedro, Guiglo et Korhogo, ainsi que du centre d'observation pour mineurs de Bingerville, a permis de réduire la densité carcérale. Le budget alimentaire quotidien par détenu est passé de 1 000 à 1 650 francs CFA, un progrès concret en matière de dignité humaine. Aujourd'hui, le taux de traitement des plaintes pour violation des droits de l'homme atteint près de 90 %. L'administration judiciaire ivoirienne, autrefois symbole de lenteur et d'opacité, tend désormais vers une justice plus efficace, plus proche et plus humaine. La transformation digitale engagée, la modernisation des prisons et la multiplication des juridictions annoncent une justice ivoirienne mieux outillée pour garantir l'équité et la confiance du citoyen.



Tribunal de première instance de Bingerville



Adama Coulibaly, Ministre des Finances et du Budget

Côte d'Ivoire

Une décennie de transformation économique sous Ouattara

En 2011, l'économie ivoirienne était exsangue, minée par la crise et la dette. Treize ans plus tard, elle s'impose comme l'une des plus performantes d'Afrique, avec un PIB triplé et une croissance soutenue par des réformes profondes et une gouvernance économique rigoureuse.

► Par Dorcas Davier AHOUANGAN

Redresser l'économie nationale, rétablir les équilibres macroéconomiques et instaurer les conditions d'une croissance durable constituaient alors un défi colossal. Treize années plus tard, le parcours accompli révèle une transformation économique profonde. La mutation est d'abord visible à travers les chiffres. Le PIB est passé de 18 112 milliards FCFA en 2011 à 57 577 milliards FCFA en 2025, tandis que le revenu par habitant a plus que doublé, passant de 816 994 FCFA à 1 771 925 FCFA sur la même période. La croissance réelle, négative en 2011 (-6,6 %), s'établit désormais à 6,5 % en 2025, faisant de la Côte d'Ivoire l'une des économies les plus dynamiques du continent. Cette performance s'appuie sur une diversification sectorielle réussie. L'économie ivoirienne s'est transformée structurellement, avec la montée en puissance du secteur secondaire, notamment l'agro-industrie, la construction et les mines, au

détriment du primaire. Les investissements directs étrangers (IDE) ont bondi, passant de 135,1 milliards FCFA en 2011 à 2 242,6 milliards FCFA en 2025, illustrant le regain d'attractivité du pays.

La restauration des finances publiques

En 2011, la situation financière du pays était critique : « suspension du programme avec le FMI », « niveau élevé de passifs fournisseurs », « système fiscal et douanier peu performant » et « gestion budgétaire peu transparente ». La réponse du gouvernement a été rapide et structurée. La mise en place du Compte unique du Trésor (CUT) a permis de centraliser les ressources publiques. L'adoption en 2014 de la loi organique portant Code de transparence et de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) a modernisé la gestion budgétaire. Le passage au budget-programmes en 2020 et l'organisation annuelle du débat d'orientation bud-

gétaire avec le Parlement ont renforcé la transparence et l'efficacité de l'action publique. Les résultats sont significatifs : le budget de l'État est passé de 3 050,4 milliards FCFA en 2011 à 15 339,2 milliards FCFA en 2025. Les dépenses d'investissement, quant à elles, ont été multipliées par plus de dix, passant de 327,3 à 3 792,9 milliards FCFA.

La mobilisation des recettes et la maîtrise de la dette

La performance fiscale figure parmi les plus grands succès de cette période. Les recettes de la Direction générale des impôts (DGI) sont passées de 840,6 milliards FCFA en 2011 à 4 880,2 milliards FCFA en 2025, tandis que les recettes douanières ont progressé de 649,5 à 3 281,2 milliards FCFA. Le taux de pression fiscale a quasiment doublé, de 8,2 % du PIB en 2011 à 15 % en 2025. Cette amélioration repose sur des réformes structurelles : déploiement du Système intégré de gestion des impôts





en Côte d'Ivoire (SIGICI), généralisation de la télédéclaration, mise en place du paiement mobile des impôts et rationalisation des exonérations fiscales. La gestion de la dette publique a également été assainie. Après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE en juin 2012, le pays a réduit son ratio d'endettement de 69 % à 57 % du PIB entre 2011 et 2025. Les émissions d'euro-obligations, initiées dès 2014, ont rencontré

un franc succès, soutenues par l'amélioration continue de la notation souveraine, portée à BB+ en 2024, un signe fort de la confiance des marchés. Le secteur financier, lui aussi, s'est profondément modernisé. Le taux de bancarisation strict est passé de 19,5 % en 2011 à 31,2 % en 2023. Les crédits à l'économie représentent désormais 25 % du PIB, contre 9 % en 2011. Des institutions structurantes ont vu le jour : la Caisse des Dépôts

et Consignation de Côte d'Ivoire (CDC-CI), la Société de garantie des crédits aux PME (SGPME) et l'Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF). Le marché financier régional s'est consolidé avec la création du marché PME à la BRVM en 2019 et la digitalisation des souscriptions aux produits d'épargne.

Une gouvernance économique renforcée

La transparence et la gouver-



nance ont constitué des piliers essentiels de cette transformation. L'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine classe désormais la Côte d'Ivoire au 16^e rang en 2023, avec un score de 56,7/100, contre le 46^e rang et 38,8/100 en 2011. De même, l'indice de perception de la corruption de Transparency International s'est nettement amélioré, passant de 22/100 à 45/100 entre 2011 et 2024. La réforme du Code des marchés

publics en 2019, intégrant la dématérialisation via le SIGOMAP et une préférence de 30 % pour les PME, a modernisé la demande publique. La publication régulière d'un budget citoyen depuis 2019 et la participation à l'enquête sur le budget ouvert (avec un score de transparence passé de 24 en 2017 à 54 en 2023) illustrent les avancées notables en matière de redevabilité.

La gestion du portefeuille et du patrimoine de l'État

La gouvernance des entreprises publiques a été rationalisée. Leur chiffre d'affaires agrégé est passé de 1 437,8 milliards FCFA en 2011 à 4 673 milliards FCFA en 2024. Les dividendes versés à l'État ont plus que triplé, atteignant 69,8 milliards FCFA en 2023 contre 20,2 milliards auparavant. Le patrimoine immobilier de l'État a, lui aussi, bénéficié d'importants projets de réhabilita-

tion. Les tours A et B, l'hôtel Ivoire et le palais des hôtes d'État ont retrouvé leur éclat. La digitalisation du système de gestion du patrimoine, amorcée en 2024, et le lancement du Recensement du patrimoine immobilier de l'État (RPIE) marquent une étape clé dans la modernisation de l'administration publique.

Perspectives et défis

Malgré ces avancées spectaculaires, des défis demeurent. L'élaboration du Plan national de développement (PND) 2026-2030 vise à consolider les acquis tout en intégrant les nouvelles priorités de développement. La mise en œuvre d'une stratégie nationale d'intelligence économique et les politiques destinées à capter le dividende démographique figureront parmi les chantiers majeurs de la prochaine décennie.



Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement, Nialé KABA



Côte d'Ivoire

Agriculture, élevage et pêche, les piliers silencieux de la renaissance économique

En une décennie, la Côte d'Ivoire a profondément transformé ses secteurs agricole, animal et halieutique. D'une économie rurale affaiblie par la crise de 2011, le pays a bâti une base productive modernisée, mieux structurée et tournée vers la souveraineté alimentaire.

► Par Jesdias LIKPETE

En 2011, l'agriculture est confrontée à une série de défis majeurs. Les exploitations sont peu mécanisées, les rendements faibles, et la dépendance aux importations alimentaires criante. Les différentes crises qui ont secoué le pays n'ont pas amélioré la situation. Mais depuis, une série de réformes ambitieuses a redessiné le pay-

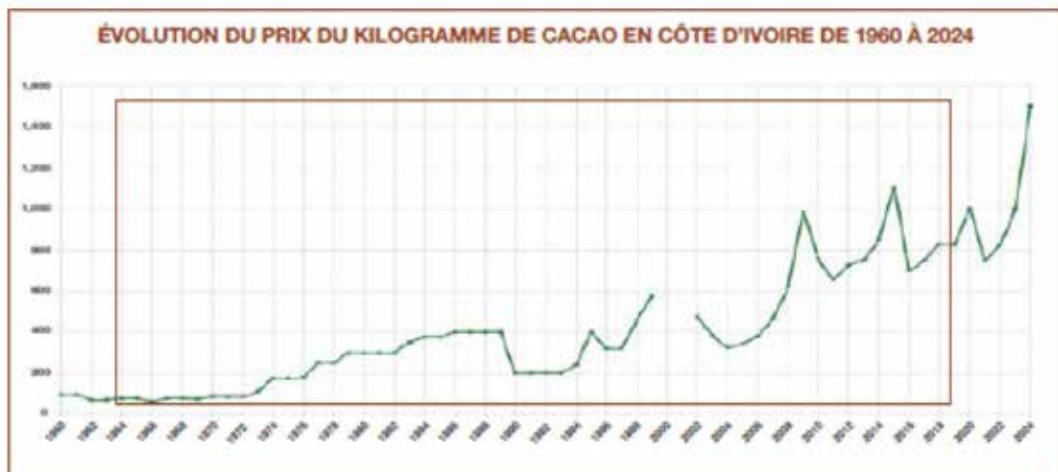
sage agricole. Le gouvernement a créé des organes de régulation puissants tels que le Conseil Café-Cacao, le Conseil Coton-Anacarde ou encore le Conseil Hévéa-Palmier à Huile pour encadrer les filières, stabiliser les prix et garantir une meilleure rémunération aux producteurs. Le foncier rural, autrefois source de tensions, a fait l'objet d'une politique volontariste. L'Agence

Foncière Rurale (AFOR), créée en 2016, a accéléré la délivrance de certificats fonciers, avec plus de 70 000 titres émis couvrant plus de 700 000 hectares à ce jour. La digitalisation et l'appui financier accru ont permis de sécuriser des milliers de villages et d'encourager les investissements agricoles. Les résultats sont tangibles. Les cultures de rente affichent des

performances remarquables : le cacao a dépassé les 1,8 million de tonnes en 2024, avec un taux de transformation locale en hausse

de 83 % depuis 2011. L'anacarde a fait de la Côte d'Ivoire le premier producteur mondial, tandis que la production de coton

et d'huile de palme a doublé, portée par la mécanisation et la création de centres de services agricoles régionaux.



Source : MEMINADERPV / CCC

Sur le plan vivrier, le pays a réduit sa dépendance alimentaire. Le riz, le maïs, le manioc et l'igname connaissent une croissance soutenue, soutenue par des investissements dans la transformation et la maîtrise de l'eau. En 2024, la production vivrière nationale a atteint 23,6 millions de tonnes, contre 11,5 millions en 2011, permettant d'approcher l'autosuffisance dans plusieurs filières. Au-delà des chiffres, cette transformation s'accompagne d'un renouveau du monde rural. Routes, forages, écoles et centres de santé ont fleuri dans les zones agricoles, témoignant d'un développement rural intégré qui place le bien-être des populations au centre de la stratégie nationale.

Élevage, une filière modernisée et génératrice d'emplois

Longtemps délaissé, le secteur de l'élevage connaît depuis 2011 une véritable mutation. Grâce à la structuration des filières et à la modernisation des infrastructures, la disponibilité locale en produits d'élevage est passée de 42 % à près de 50 %. Le cheptel

s'est enrichi atteignant des chiffres sans précédent, soit +19 % de bovins, +166 % de petits ruminants et +33 % de porcs. La création d'interprofessions telles qu'INTERPORCI, INTERPRU ou INTERLAIT a permis d'organiser la production et de professionnaliser les acteurs. Neuf Centres d'Application et de Spécialisation (CAS) forment désormais les éleveurs aux meilleures pratiques, tandis que la traçabilité des cheptels, via un système national d'identification du bétail, améliore la sécurité et la gestion sanitaire. Les effets sur l'emploi sont

considérables : la filière avicole à elle seule emploie désormais plus de 280 000 personnes, contre 70 000 en 2011. Au total, les sous-secteurs de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ont généré près de 680 000 emplois directs et indirects. Sur le plan sanitaire, la couverture vaccinale des animaux s'est élargie, les contrôles vétérinaires se sont multipliés et la surveillance épidémiologique s'est renforcée, permettant de mieux prévenir les crises sanitaires telles que la peste porcine africaine ou la grippe aviaire.





Vers une souveraineté bleue

Dans le domaine des pêches et de l'aquaculture, la Côte d'Ivoire a engagé un tournant stratégique. Les productions halieutiques ont progressé de plus de 60 % entre 2011 et 2024, portées par la lutte contre la pêche illégale et la modernisation des infrastructures. Le Centre de Surveillance des Pêches, doté de vedettes et de drones, assure désormais le suivi satellitaire des activités en mer. Sur terre, la structuration des filières et la création d'interprofessions comme INTERPÊCHE ont permis une meilleure régulation du secteur. Des débarcadères modernes ont vu le jour à Locodjro, Grand-Lahou et Sassandra, améliorant les conditions de travail et de conservation des produits. Les plateformes de fumage installées pour les coopératives de femmes contribuent à la durabilité environnementale et à la ré-

duction des pertes post-capture. L'aquaculture, quant à elle, connaît un essor remarquable. La production est passée de 3 394 tonnes en 2011 à près de 10 000 tonnes en 2024. L'encaissement des pisciculteurs, la modernisation des éclosseries et la diffusion d'alevins améliorés ont stimulé la productivité. L'interprofession aquacole (INTERAQUA) et l'Association nationale des aquaculteurs (ANAQUACI) structurent aujourd'hui un sec-

teur en pleine expansion, promu comme un levier majeur de sécurité alimentaire et d'emploi rural. À l'horizon 2030, la Côte d'Ivoire vise une couverture totale de ses besoins alimentaires, tout en augmentant la transformation locale de ses productions agricoles et halieutiques. L'ambition est claire : faire du monde rural, longtemps oublié, un moteur moderne, équitable et durable du développement national.



RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Taux de couverture en viande et abats

42 % (2011)
49%
(2024)

Production de volailles

38 550 t (2011)
133 065 t
(2024)

Production en produits halieutiques

55 864 t (2011)
95 882 t
(2024)

Production d'œufs de consommation

40 669 t (2011)
87 707 t
(2024)



Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Jacques Assahoré KONAN

Côte d'Ivoire

Le pari d'une transition verte d'ici 2030

Consciente de la gravité de la déforestation et des effets du changement climatique, la Côte d'Ivoire a placé l'environnement au cœur de son développement. De 2011 à 2025, les politiques environnementales du président Alassane Ouattara ont amorcé un tournant décisif vers une économie plus verte et durable.

► Par Kevin da SILVA

Au début des années 2010, le pays perdait chaque année plus de 120 000 hectares de forêts. Le couvert forestier, qui représentait 16 millions d'hectares dans les années 1960, était tombé à moins de 2,9 millions en 2011. Conscient

de l'urgence, le gouvernement a adopté une série de mesures pour inverser la tendance et faire de la transition écologique un axe majeur du développement. Parmi ces mesures figurent la mise en place d'un cadre juridique robuste comprenant la loi d'orientation sur le développe-

ment durable (2014), la loi sur la biosécurité (2016), la loi sur la gestion du littoral (2017), le nouveau Code de l'environnement (2023) et le projet de loi sur le changement climatique (2025). Ces réformes s'accompagnent de la création d'institutions dédiées : la Commission nationale sur le

changement climatique (CNCC), le Bureau Marché Carbone, ainsi qu'un Centre ivoirien anti-pollution (CIAPOL) modernisé. La Côte d'Ivoire a entrepris un vaste Programme national de restauration du couvert forestier, piloté par la SODEFOR. Entre 2011 et 2024, 278 560 hectares de forêts ont été reboisés et plus de 2,5 millions d'hectares d'aires protégées recensés, soit 7 % du territoire national. Les projets PROMIRE (Cacao sans déforestation) et C2D-Forêt soutiennent la régénération des zones forestières dégradées. En parallèle, 50 000 hectares ont été aménagés en zones agroforestières, combinant production agricole et conservation. Le Plan POLLUMAR (2015-2025) a permis la réalisation d'exercices anti-pollution maritime et la collecte de 29 000 m³ de déchets liquides. Les 13 lacs de Yamoussoukro ont été réhabilités, tout comme plusieurs sites touchés par le drame du Probo Koala. Le Projet WACA-ResIP,

mené avec la Banque mondiale, a renforcé la résilience des zones côtières face à l'érosion et aux inondations.

Énergies renouvelables et transition verte

La stratégie énergétique du gouvernement intègre pleinement la durabilité. En 2024, 34 % de la production d'électricité provenait de sources renouvelables (hydroélectricité, biomasse, solaire). Des projets structurants, tels que la centrale solaire de Boundiali (37,5 MW) et les barrages hydroélectriques de Gribou-Popoli et de Boutoubré, ont contribué à diversifier le mix énergétique. Cette orientation s'inscrit dans l'objectif de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), visant à réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. La Côte d'Ivoire participe activement aux mécanismes de financement carbone à travers le Bureau Marché Carbone et la Facilité verte nationale.

La transition écologique ne repose pas uniquement sur les politiques publiques : elle s'appuie également sur la sensibilisation des citoyens. Plus de 55 000 personnes ont été formées ou sensibilisées aux enjeux environnementaux, et 23 000 élèves ont bénéficié d'un enseignement en éducation écologique. Des campagnes telles que la Quinzaine nationale de l'environnement, le Grand Ménage et les Journées vertes communautaires contribuent à ancrer la culture écologique dans les comportements. Malgré les progrès enregistrés, des défis subsistent : urbanisation rapide, pression démographique, pollution plastique et orpaillage illégal. Le gouvernement prévoit, dans le cadre du PND 2026-2030, de renforcer la fiscalité verte, d'introduire des incitations fiscales pour les entreprises durables et de promouvoir l'économie circulaire.



Des agents des eaux et forêts



Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou KONE

Côte d'Ivoire

Les services sociaux de base, moteur du développement humain

En une décennie, la Côte d'Ivoire a refondé ses services sociaux de base. Éducation, santé, eau, assainissement, les investissements et les réformes dans ces secteurs traduisent l'ambition de placer le bien-être des populations au cœur de la politique publique.

► Par Ambroise AMETOWONA

Infrastructures délabrées, pénurie d'enseignants, disparités régionales et taux de scolarisation inégaux entre filles et garçons formaient un tableau préoccupant en 2011. À cette époque, moins de 4 % des enfants fréquentaient le préscolaire et à peine la moitié des élèves achevaient le cycle primaire. Le secondaire, encore plus fragile, ne couvrait

qu'une minorité d'élèves, en majorité concentrés dans les villes. Ce retard structurel limitait l'accès à l'éducation et freinait la formation d'un capital humain compétitif. Quatorze ans plus tard, le paysage a radicalement changé. Le pays a investi massivement dans la construction d'écoles et de collèges de proximité, notamment dans les zones rurales. Le

nombre de classes préscolaires a été multiplié par quatre, tandis que celui des écoles primaires a presque doublé, atteignant près de 95 000 salles de classe. Le taux brut de scolarisation au primaire dépasse aujourd'hui les 100 %, signe d'une quasi-scolarisation universelle. Mieux, la parité filles-garçons est désormais une réalité, avec un indice de 1,07 en faveur des filles, une

première dans l'histoire du pays. Ces progrès s'accompagnent d'une hausse remarquable du taux d'achèvement du primaire, passé de 54 % à plus de 85 %, traduisant la réduction sensible des abandons scolaires. Au secondaire et dans le supérieur, la même dynamique est notée. Le réseau d'établissements a été triplé, et 15 lycées pour jeunes filles avec internat sont en construction pour favoriser l'égalité des chances. L'enseignement supérieur, jadis sinistré, connaît une véritable renaissance : neuf universités publiques, contre trois en 2011, accueillent désormais plus de 340 000 étudiants. La qualité de l'encadrement s'est améliorée grâce au recrutement de milliers d'enseignants, ramenant le ratio étudiant/enseignant à 20, conforme aux normes de l'UNESCO. Les bourses et aides sociales ont également été multipliées, profitant à un quart des étudiants contre seulement 6 % en 2011. Quant à la formation technique et professionnelle, elle s'impose comme un levier d'employabilité avec l'ouverture de nouveaux centres, la mise en place de certifications nationales et un taux d'insertion en forte hausse.

Santé : un système plus accessible et mieux équipé

Symbolique d'un État-providence en construction, le secteur de la santé a connu lui aussi une mutation profonde. En 2011, seuls deux tiers des Ivoiriens vivaient à moins de cinq kilomètres d'un centre de santé. Les infrastructures étaient vieillissantes, les équipements obsolètes et les personnels de santé insuffisants. Les indicateurs de mortalité maternelle et infantile figuraient parmi les plus élevés du continent. Depuis, la Côte d'Ivoire a engagé une refonte de son système



Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, Pierre Dimba

sanitaire. La généralisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU), avec plus de 20 millions de personnes enrôlées, a rendu les soins accessibles à une majorité de la population. La gratuité ciblée pour les femmes enceintes et les enfants, la construction de plus d'un millier d'établissements sanitaires de premier contact, la réhabilitation des hôpitaux régionaux et universitaires ainsi que la création de pôles médicaux spécialisés à Abidjan témoignent d'une politique de santé volontariste. Les équipements modernes (scanners, IRM, centres d'hémodialyse, médecine nucléaire, ...) se multiplient, améliorant la qualité des soins sur tout le territoire. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire peut se targuer d'avoir fait reculer la mortalité maternelle passant de 614 à 385 décès pour 100 000 naissances. De même, l'espérance de vie a gagné plus de six ans et la couverture sanitaire atteint désormais 82 % du territoire. Plus de 22 000 agents de santé ont été recrutés, doublant la densité médicale en

une décennie. La Côte d'Ivoire s'impose ainsi comme un modèle régional d'investissement social, où l'éducation et la santé forment les piliers d'un développement inclusif et durable.

L'eau pour tous, un pari tenu

Avant 2011, l'eau potable manquait dans les villes comme dans les campagnes. Abidjan accusait alors un déficit quotidien de 150 000 m³ d'eau, tandis que dans les villes de l'intérieur, les coupures pouvaient durer des jours entiers. Dans les zones rurales, à peine la moitié des localités disposaient de points d'eau fonctionnels. Conscient de l'urgence, l'État a lancé dès 2012 le programme « Eau Pour Tous », doté de plus de 1 300 milliards de FCFA, pour garantir à chaque citoyen un accès durable à l'eau potable. Depuis, les investissements se sont multipliés, atteignant plus de 1 200 milliards de FCFA sur la période 2011-2024. Dans le District d'Abidjan, la production d'eau a presque triplé, passant de 350 000 à

plus d'un million de m³ par jour. La gigantesque station de La Mé, inaugurée et étendue à plusieurs reprises, fournit à elle seule 240 000 m³ supplémentaires chaque jour. À Songon, un projet financé à hauteur de 40 milliards de FCFA renforce l'alimentation des quartiers périphériques, tandis que les nappes du Sud-Comoé apportent 100 000 m³ de plus. De nouveaux châteaux d'eau, comme celui de Ndotré (5 000 m³), modernisent la distribution à Abobo, Yopougon, Cocody et Bingerville. À l'intérieur du pays, 654 milliards de FCFA ont permis de sécuriser la production et la distribution dans plus de 500 localités. À Bouaké, un investissement de 187 milliards a mis fin aux pénuries chroniques. Des systèmes modernes ont vu le jour à Gagnoa, Sinfra, Bouna, Bondoukou, Adzopé, ou encore dans les villes hôtes de la CAN 2023. Le projet des 12 villes a, lui, doté autant de centres urbains d'adductions d'eau neuves. En milieu rural, la réhabilitation de 21 000 pompes à motricité humaine et l'installation de systèmes solaires autonomes ont transformé le quotidien de milliers de villages. En Côte d'Ivoire, les taux de couverture en eau potable et de fiabilité n'ont jamais été aussi élevés. Aujourd'hui, Abidjan couvre désormais largement ses besoins, les coupures massives appartiennent au passé, et les populations rurales bénéficient de points d'eau plus sûrs et mieux entretenus.

La fin du tout-à-l'égout précaire

Sur le plan de l'assainissement, seuls 18 % des Ivoiriens avaient accès à un système amélioré, et un tiers de la population pratiquait encore la défécation à l'air libre en 2011. Quatorze ans après, le secteur a enregistré de profonds changements. Autre-

fois limité à quelques quartiers d'Abidjan, le réseau d'assainissement s'est considérablement densifié. Plusieurs programmes d'envergure ont été déployés tels que le Programme d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU), à 188 milliards de FCFA ; le PADSAD, pour 61,7 milliards de FCFA, axé sur la modernisation du drainage dans la capitale économique et le PAGEMV, qui dote 15 villes de stations de traitement de boues de vidange (STBV), portant leur nombre à 21 d'ici 2026. Au total, le pays compte désormais 633 km de réseaux d'eaux usées, 194 km de canalisations pluviales, six barrages écrêteurs de crue et trois bassins tampons pour prévenir les inondations. Des projets structurants, comme la réhabilitation du bassin du Gourou ou le PAACA, ont mis fin aux inondations récurrentes au carrefour de l'Indénié et amélioré la qualité des eaux de la baie de Cocody. Au bilan, les progrès sont patents et mesurables. L'accès national à un assainissement amélioré est passé de 18 % à 37 %,

et la défécation à l'air libre a reculé de 33 % à 19 %. Dans les écoles rurales, plus de 2 100 latrines modernes et espaces d'hygiène menstruelle ont été construits, profitant à plus de 35 000 élèves.

Des villes propres et durables

Dernier maillon du triptyque, la salubrité a connu une véritable révolution. À Abidjan, la fermeture de la décharge d'Akouédo et sa reconversion en parc urbain symbolise la nouvelle ère qui s'est ouverte en Côte d'Ivoire. Le Programme National de Gestion des Déchets Solides (PNGDS), lancé en 2018, a structuré la filière autour d'opérateurs agréés et d'infrastructures modernes de traitement et de valorisation. Partout, les opérations "Grand Ménage" et la "Semaine nationale de la propreté" mobilisent citoyens, associations et collectivités autour d'une même exigence : celle d'un environnement sain. Le cadre légal s'est lui aussi renforcé avec un Code de l'Hygiène et de la Salubrité, garantissant la durabilité des politiques engagées.



Bouaké FOFANA, ministre de l'hydraulique, de l'assainissement et de la salubrité



Amadou KONE, ministre des transports

Côte d'Ivoire

La transformation du secteur des transports

La Côte d'Ivoire a reconstruit, en une décennie, tout son système de transport. Routes, aéroports, ports, rails et mobilité urbaine, le pays s'est donné les moyens d'un maillage moderne, vital pour son économie et son intégration régionale.

► Par Franck-Marie AGOSSOU

D'un secteur fragmenté et vétuste en 2011, la Côte d'Ivoire a fait émerger, en un peu plus d'une décennie, un système de transport cohérent, moderne et interconnecté. Les réformes réglementaires ont assaini le cadre, les investissements ont renouvelé les infrastructures, et la digitalisation a fluidifié la gestion du trafic et des services. Au-delà des chiffres et des chantiers, cette transformation traduit un choix politique assumé : celui de faire de la mobilité un levier de développement et de cohésion nationale. Dans un pays où la croissance économique s'accélère et où les échanges régionaux s'intensifient, la modernisation du transport n'est plus un luxe, mais une nécessité. Des routes aux airs, des ports aux rails, la Côte d'Ivoire a su réinventer ses connexions pour redevenir un carrefour de l'Afrique de l'Ouest. Et si les chantiers se poursuivent, le pays roule désormais sur la voie du mouvement, durable et maîtrisé.

Un réseau routier modernisé et étendu

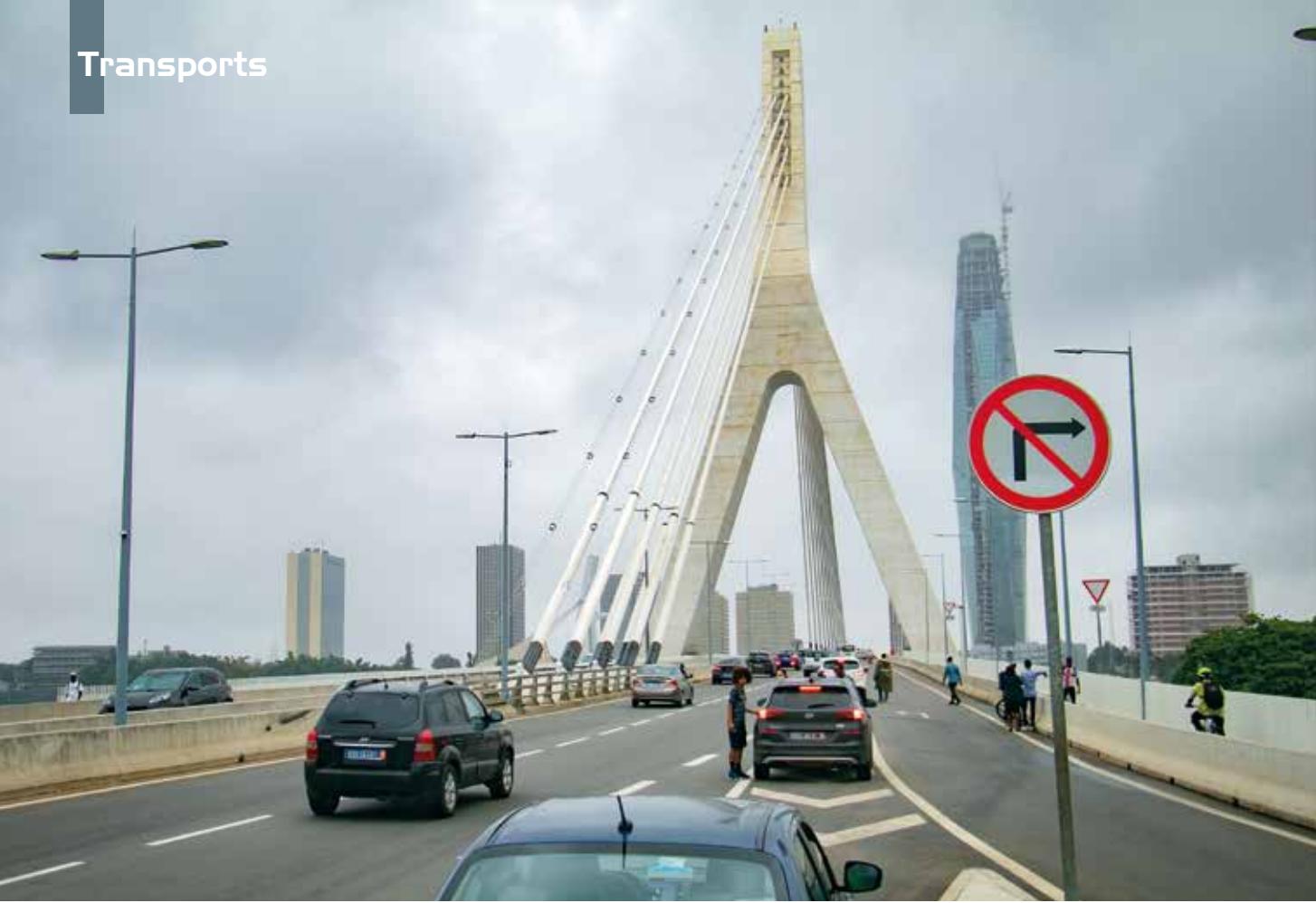
Sous la crise, l'entretien du réseau routier avait cessé. Les

grandes artères nationales, construites pour la plupart à l'époque d'Houphouët-Boigny, s'étaient effondrées sous le poids du temps et des surcharges. Les bus de la SOTRA, fleuron d'une mobilité urbaine jadis organisée, ne desservait plus les quartiers populaires d'Abidjan. Dans l'intérieur du pays, les déplacements devenaient une épreuve. L'absence de planification, le désordre dans le secteur artisanal du transport et le manque d'offres publiques aggravaient la situation. Aujourd'hui, le contraste est saisissant. Le réseau routier a été remis au centre des priorités de l'État. Depuis 2011, la régulation, la sécurité et la modernisation du parc automobile ont été repensées en profondeur. De nouvelles institutions, comme l'Autorité de la Mobilité Urbaine du Grand Abidjan (AMUGA) et l'Autorité de Régulation du Transport Intérieur (ARTI), ont professionnalisé la gouvernance du secteur. Le permis à points, la vidéo-verbalisation, la digitalisation des contrôles techniques et la création d'une Police spéciale de sécurité routière ont marqué une rupture nette avec le passé.

Les résultats se lisent dans les chiffres avec plus de 2 000 bus acquis pour la SOTRA, 25 bateaux-bus commandés, 610 taxis et 306 autocars neufs mis en circulation, sans compter la création de près de 5 000 emplois directs. Le transport urbain s'organise dans plusieurs grandes villes de l'intérieur (Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo, San Pedro), tandis que l'unité d'assemblage de minibus SOTRA-Iveco fait renaître une industrie locale du véhicule de transport. Les investissements dans les infrastructures routières ont profondément transformé le visage du pays. Le réseau bitumé est passé de 6 514 kilomètres en 2011 à 8 500 kilomètres en 2024, tandis que les autoroutes sont passées de 142 kilomètres à 400 kilomètres à l'horizon 2025. Le bitumage de la voirie urbaine a également progressé, passant de 4 000 à 4 966 kilomètres sur la même période. Ces chiffres traduisent un effort inédit de planification et de modernisation, visant à relier efficacement les capitales régionales et à fluidifier la circulation dans les grandes agglomérations. Pour corriger les embouteillages



Une opération de contrôle radar



chroniques et sécuriser les déplacements urbains, la Côte d'Ivoire a par ailleurs construit plus de 442 ponts et échangeurs en une décennie, offrant une nouvelle respiration à des villes comme Abidjan, Bouaké ou San Pedro. Ces ouvrages, devenus emblématiques de la modernisation urbaine, illustrent la volonté d'un développement équilibré entre les régions et d'une mobilité pensée pour le long terme

Le ciel ivoirien reprend des couleurs

En 2011, le pays n'avait plus de compagnie aérienne nationale. L'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, avec à peine 647 000 passagers, tournait au ralenti. Treize ans plus tard, il affiche un trafic de 2,5 millions de voyageurs, soit une hausse de plus de 170 % depuis 2020. Cette

croissance repose sur une modernisation d'envergure englobant la rénovation complète des infrastructures, la certification internationale aux normes OACI, l'agrément TSA permettant des vols directs vers les États-Unis, et surtout, en 2024, l'obtention du niveau 4+ d'accréditation car-

bone, une première en Afrique. La dynamique s'observe aussi dans le fret aérien en sorte que le volume de marchandises transportées est passé de 13 401 tonnes en 2011 à 32 559 tonnes en 2024, témoignant du rôle croissant d'Abidjan comme plateforme logistique



et commerciale régionale. Au cœur de cette renaissance, Air Côte d'Ivoire. Créée en 2012, la compagnie s'est imposée comme le leader du marché domestique et sous-régional, reliant Abidjan à 26 destinations, dont 20 régionales. Avec plus de 600 emplois directs et 3 600 indirects, elle symbolise le retour du pays dans le ciel africain. Parallèlement, les aéroports de l'intérieur (Bouaké, Korhogo, Man, San Pedro, Séguéla, Kong) connaissent des travaux de modernisation. L'aéroport de San Pedro, en pleine construction, incarne cette ambition d'un maillage aérien national cohérent.

Ports et voies d'eau, nouvelles portes du développement

Le secteur maritime, lui aussi, a tourné la page d'une ère de congestion et d'infrastructures obsolètes. Depuis 2011, Abidjan et San Pedro ont vécu une transformation radicale avec l'élargissement du canal de Vridi pour accueillir les plus grands navires, la construction d'un deuxième terminal à conteneurs doublant la capacité annuelle (de 1 à 2,5 millions de conteneurs), la création d'un terminal RORO pour

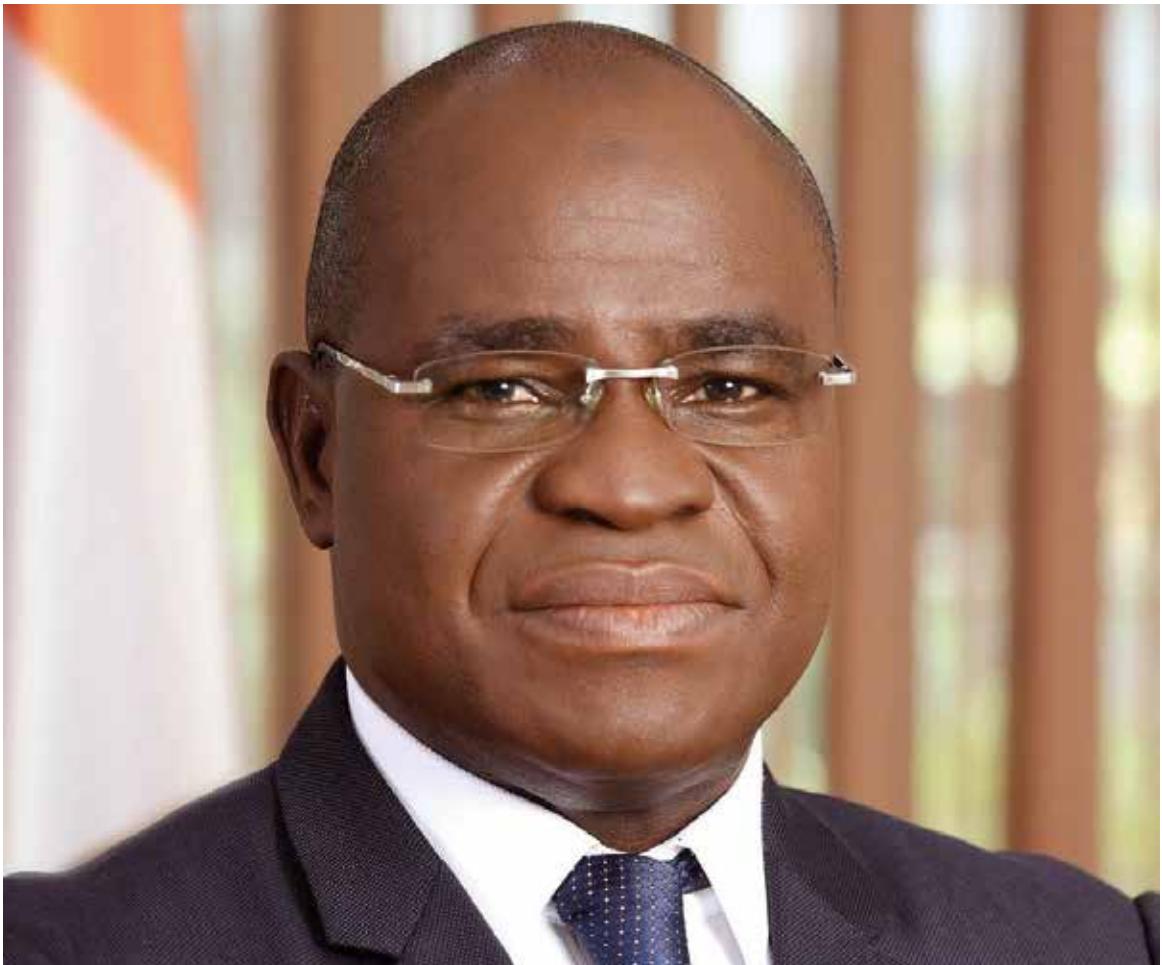
les véhicules et d'un terminal céréalier de 60 000 tonnes. La baie de Vridi a été remblayée et viabilisée sur 40 hectares, offrant de nouveaux espaces logistiques et industriels. San Pedro, désormais doté d'un terminal industriel polyvalent et d'une capacité de 90 000 tonnes, s'impose comme un relais majeur des exportations ivoiriennes. À Ferkessédougou, la construction d'un port sec, combinant terminaux, dépôts d'hydrocarbures et marché à bétail, ouvre une nouvelle dynamique économique dans le Nord, connectant la Côte d'Ivoire au Burkina Faso et au Mali. Sur le plan lagunaire, la libéralisation du transport a redonné vie à la mobilité sur la lagune d'Abidjan. L'acquisition de nouveaux bateaux-bus et la construction de gares lagunaires modernisent une offre longtemps négligée. Le transport fluvial s'affirme désormais comme une alternative durable pour désenberger la capitale économique.

Le rail et la mobilité urbaine en mutation

Le transport ferroviaire, autrefois symbole du déclin industriel

ivoirien, renoue avec son rôle d'intégration régionale. La réhabilitation de la ligne Abidjan-Ouagadougou-Kaya, longue de 660 km côté ivoirien, et l'acquisition de nouvelles locomotives ont relancé le trafic de marchandises et de passagers. Le projet de prolongement jusqu'à Tambao (Burkina Faso) et la construction à venir de nouvelles lignes, notamment Abidjan-Yamoussoukro-Bouaké-Ferkessédougou pour le futur train à grande vitesse, traduisent une ambition claire : replacer le rail au centre du développement. Mais le projet emblématique reste sans doute celui du Métro d'Abidjan. Long de 37 km, il reliera Anyama à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny en 30 minutes contre deux heures auparavant. Avec une capacité de 500 000 passagers par jour, il bouleversera la mobilité de la capitale économique tout en réduisant de 30 % les émissions de gaz à effet de serre. La construction du BRT (Bus Rapid Transit) Yopougon-Bingerville complète cette stratégie de transport urbain intégré, plus fluide et plus écologique.





Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation, Ibrahim Kalil KONATE

Côte d'Ivoire

Du guichet au clic

De 2011 à 2025, la Côte d'Ivoire a connu une véritable révolution numérique, l'une des transitions digitales les plus rapides du continent africain.

► Par Kevin da SILVA

Conscient que le numérique peut être un levier central de croissance, de transparence et de modernisation de l'État, la Côte d'Ivoire, au cours des dix dernières années, en a fait un levier inaliénable de son action. Entre infrastructures, inclusion digitale, cybersécurité et innovation, le pays s'est hissé

parmi les champions africains de la transformation numérique. En 2011, l'administration ivoirienne restait encore largement bureaucratique, peu informatisée, avec un taux d'accès à Internet inférieur à 3 %. Dès 2012, le gouvernement a fait du numérique un axe prioritaire de son Programme national de développement (PND). L'objectif est clairement de moderniser

l'administration, connecter le territoire et renforcer la compétitivité du secteur privé. Pour concrétiser cette vision, plusieurs institutions ont vu le jour, dont l'Agence nationale du service universel des télécommunications (ANSUT), le Fonds de développement du service universel et la Société nationale de développement du numérique (SNDI). Ces structures sont

devenues les bras techniques de la transition digitale ivoirienne.

Une infrastructure connectée à l'échelle nationale

La construction du Réseau national haut débit (RNHD) figure parmi les chantiers phares de cette période. En 2024, 31 604 kilomètres de fibre optique couvrent plus de 70% du territoire national, avec des points d'accès jusque dans les zones rurales. La couverture mobile atteint désormais 185 %, et la connectivité Internet 40,7 %, contre seulement 2 % en 2011. Ces avancées s'appuient sur des investissements massifs, notamment dans les centres de données sécurisés d'Abidjan, Grand-Bassam et Yamoussoukro. Le pays a également misé sur la connectivité internationale, via le câble sous-marin ACE et la modernisation de ses réseaux métropolitains. Résultat : la Côte d'Ivoire figure aujourd'hui parmi les trois pays les plus connectés d'Afrique de l'Ouest, derrière le Nigeria et le Ghana. Le processus de dématérialisation, engagé dès 2015, a profondément transformé le fonctionnement de l'État. Cent-cinq procédures administratives sont désormais entièrement digitalisées, certificats de naissance, casiers judiciaires, immatriculations, paiements de taxes, etc. Des plateformes comme e-Impôt, SIGFAE, SIGRH ou CityWeb facilitent la gestion des impôts, des ressources humaines et de l'état civil. Un Datacenter national héberge plus de 500 000 dossiers numériques de fonctionnaires, garantissant la sécurisation et la traçabilité des données publiques. Le projet e-Gouv a permis, par ailleurs, de connecter 19 000 agents publics à Internet, améliorant ainsi la performance des administrations locales.

Un cadre juridique solide

Entre 2013 et 2024, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un cadre législatif moderne pour accompagner sa transformation digitale : loi sur la cybercriminalité (2013), loi sur la protection des données personnelles (2013), loi sur les transactions électroniques (2013), loi sur la promotion des startups numériques (2023) et création de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Cet arsenal réglementaire a renforcé la confiance numérique et la crédibilité du pays auprès des investisseurs et opérateurs du secteur. La stratégie numérique ivoirienne mise également sur le capital humain. Le programme Un citoyen, un ordinateur, une connexion a permis la distribution de plus de 32 000 ordinateurs portables à des étudiants et jeunes entrepreneurs. L'ESATIC s'est imposée comme un incubateur technologique régional, formant 4 800 ingénieurs et hébergeant des startups actives dans l'intelligence artificielle, la blockchain et l'Internet des objets (IoT). Des programmes d'inclusion numérique, tels que le Projet Villages connectés, ont permis d'équiper 150 localités rurales en accès Internet et en services administratifs en ligne. L'essor des fintechs, du e-commerce et des startups technologiques a été spectaculaire. En 2024, la Côte d'Ivoire recensait plus de 450 startups numériques actives, contre moins d'une trentaine en 2013. Le pays s'affirme désormais comme un hub régional des services financiers numériques, porté par la généralisation du mobile money, avec 25 millions de comptes actifs, et la multiplication des plateformes locales de paiement. Des événements comme le Forum de la Transformation Digitale,

l'Africa Web Festival ou le Prix IvoireTech témoignent de la vitalité de cet écosystème. Selon le ministère de la Communication et de l'Économie numérique, le secteur numérique contribue désormais à près de 8 % du PIB.

Une ambition tournée vers l'avenir

Pour les mois à venir, le gouvernement prépare une loi sur la gestion des déchets électroniques (D3E) et travaille à la création d'une Agence nationale de l'intelligence artificielle (ANIA), inscrite dans la Stratégie nationale de transformation numérique 2025-2035. En 2025, la Côte d'Ivoire s'impose ainsi parmi les pays africains les plus avancés en matière de gouvernance digitale, confirmant le pari du président Alassane Ouattara : celui d'un État moderne, transparent et connecté.





Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, Adama KAMARA

Gouvernance Ouattara

Plus d'emploi pour la jeunesse ivoirienne

De l'absence totale de dispositifs d'insertion en 2011 à la création de près de deux millions d'opportunités professionnelles en 2024, la Côte d'Ivoire a profondément redessiné le paysage de l'emploi, faisant de la jeunesse un moteur de son renouveau économique

► Par Dorcas Davier AHOUANGAN

En 2011, l'écosystème de l'emploi des jeunes était quasi inexistant. Le pays ne comptait que 294 000 emplois formels, tous secteurs confondus. Les dispositifs d'insertion professionnelle touchaient à peine 4 744 bénéficiaires, une goutte d'eau face à l'immensité des besoins. L'absence de cadre institutionnel était criante : Aucun ministère dédié, aucune politique nationale claire, ni Conseil national des jeunes. Le Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire (CNJCI) n'existe pas, et les organisations de jeunesse, peu nombreuses, restaient faiblement structurées. Le service civique et le volontariat n'avaient pas de base légale, et aucun guichet unique ne permettait aux jeunes de s'orienter vers l'emploi. La première réponse du gouvernement a été structurelle. En 2015, avec l'ordonnance n°2015-228, l'Agence Emploi Jeunes

(AEJ) a été créée, instaurant enfin le guichet unique tant attendu. En 2016, l'Office du Service Civique National (OSCN) a été institué par décret, offrant un cadre formel au volontariat et au service civique. L'année 2017 a marqué une nouvelle étape avec la mise en place du Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire (CNJCI), conférant aux jeunes une représentation institutionnelle. Le couronnement de cette architecture est intervenu en décembre 2023 avec la promulgation de la loi d'orientation relative à la jeunesse, qui établit un cadre juridique moderne, cohérent et adapté aux enjeux contemporains. Parallèlement, le gouvernement a élaboré puis mis en œuvre les politiques nationales de la jeunesse pour les périodes 2016-2020 et 2021-2025, ainsi que la Stratégie nationale d'insertion et d'emploi des jeunes (SNIEJ), instruments qui ont assuré une cohérence

durable à l'action publique. Les résultats de cette politique volontariste sont saisissants. Entre 2011 et 2024, près de 1 958 646 opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle ont été offertes aux jeunes. Le secteur formel a connu une croissance remarquable avec 1 441 676 emplois créés, dont 1 216 557 dans le secteur privé et 225 119 dans le secteur public. Les programmes dédiés ont touché des centaines de milliers de bénéficiaires. 348 019 jeunes ont reçu des financements pour des projets entrepreneurial ; 144 276 ont accédé à des stages professionnalisants ; 74 600 ont participé aux Travaux à Haute Intensité de Main-d'Œuvre (THIMO) ; 49 672 ont suivi des formations qualifiantes ; et 10 687 ont vu leur permis de conduire financé. Le service civique, inexistant en 2011, a mobilisé 55 496 jeunes à travers ses différents dispositifs, du





SCAD au volontariat en passant par le service national jeunes.

Rapprocher les services des jeunes

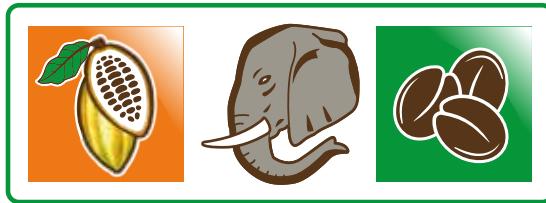
L'une des innovations majeures a été la décentralisation des services publics de l'emploi. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire dispose de 263 antennes du service public d'emploi réparties sur tout le territoire, dont 31 agences régionales de l'AEJ et 232 guichets emplois implantés dans les mairies, les grandes écoles et les universités. Le programme de construction des centres de service civique progresse : un premier centre a ouvert à Bouaké en 2023, trois autres à Adzopé, Daloa et Korhogo doivent ouvrir cette année, et dix nouveaux centres sont en chantier avec pour objectif de prendre en charge 14 000 jeunes par an. Au-delà de la seule insertion professionnelle, le gouvernement a investi dans la participation citoyenne des jeunes. Les États généraux de la jeunesse de 2019 ont réuni 4 615 participants, constituant la première grande consultation nationale consacrée aux jeunes Ivoiriens. La

plateforme U-Report a enregistré plus de 4,2 millions de jeunes inscrits, créant un canal direct d'échange et d'information. Le soutien aux organisations de jeunesse s'est traduit par l'octroi d'1,08 milliard de FCFA de subventions entre 2019 et 2024, contribuant à la professionnalisation et à l'extension des actions de ces structures. Malgré ces avancées, des défis subsistent. Le gouvernement identifie comme prioritaires l'amplification de l'offre de services pour répondre à la demande croissante, le renforcement du maillage territorial afin d'atteindre les zones les plus reculées, et la mobilisation de financements additionnels pour pérenniser les actions. Le Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGouv 2023-2025), doté de 1 118 milliards de FCFA, vise précisément à relever ces enjeux et ambitionne d'impacter 1,5 million de jeunes supplémentaires.

Un changement de paradigme durable

Le bilan de la période 2011-2024 en matière d'emploi des jeunes

illustre une transformation profonde de l'action publique. D'une approche fragmentée et ponctuelle, la Côte d'Ivoire est passée à une stratégie intégrée, institutionnalisée et durable. Si les défis restent nombreux, les fondations posées, cadre juridique modernisé, institutions spécialisées, programmes structurants et maillage territorial, constituent des acquis solides pour l'avenir. La jeunesse ivoirienne, longtemps perçue comme un problème, est désormais reconnue comme une force motrice du développement national. Cette révolution silencieuse des politiques publiques figure sans doute parmi les héritages les plus durables du gouvernement Ouattara. Elle a transformé non seulement les opportunités offertes aux jeunes, mais aussi la manière dont l'Etat conçoit, structure et met en œuvre ses politiques en faveur de la jeunesse.



Le Conseil du Café-Cacao

La Côte d'Ivoire au rendez-vous du café et du cacao DURABLES et TRAÇABLES





Signature d'accord maritime entre la Côte d'Ivoire et les Etats Unis d'Amérique, le 6 février 2024

Côte d'Ivoire

Une diplomatie renouvelée pour une intégration renforcée

Meurtrie par plusieurs années d'instabilité politique et sociale qui ont fragilisé son influence régionale et internationale, la Côte d'Ivoire s'impose de nouveau comme un acteur clé de l'intégration africaine, portée par une diplomatie offensive et une stratégie de valorisation de sa diaspora.

► Par Jesdias LIKPETE



À la sortie de la crise post-électorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire apparaissait comme un pays replié sur lui-même, en marge des grands chantiers de coopération régionale. Son image, ternie par des années de divisions internes, contrastait avec le rôle de locomotive qu'elle jouait jadis au sein de la CEDEAO et de l'Union africaine. L'instabilité politique avait mis à mal la diplomatie ivoirienne, réduisant sa partici-

pation aux grandes décisions continentales et limitant sa présence dans les institutions communautaires. Sur le plan migratoire, la diaspora ivoirienne, éclatée et peu encadrée, demeurait une force économique et intellectuelle sous-exploitée. C'est dans ce contexte que le président Alassane Ouattara a entrepris, dès 2012, une vaste refondation diplomatique et institutionnelle, avec un double objectif : redonner à la Côte d'Ivoire son rôle d'influence sur la scène régionale et renforcer les liens avec ses ressortissants établis à l'étranger. Cette volonté s'est traduite par une série d'initiatives ambitieuses qui ont progressivement repositionné le pays au centre des dynamiques d'intégration africaine.

La diplomatie de la reconstruction

Le premier signal fort a été donné dès 2012, lorsque le président Ouattara a pris la tête de la CEDEAO. Sous sa présidence, l'organisation a élargi son collège de commissaires, renforçant ainsi la voix de la Côte d'Ivoire dans la sous-région. Parallèlement, le pays s'est imposé comme un médiateur actif dans les crises malienne et bissau-guinéenne, retrouvant ainsi sa crédibilité diplomatique. L'adhésion au Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) la même année a ouvert de nouveaux espaces de coopération dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du climat. Mais au-delà de la scène politique, c'est aussi par la relance des grands projets économiques transfrontaliers que le pays a affirmé son retour. L'accord tripartite entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso pour la création de la Zone Économique Spéciale Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso, signé en 2012, symbolise cette volonté d'ancrer l'intégration régionale dans des

projets concrets de développement partagé. Dans le même élan, la création d'une Direction générale des Ivoiriens de l'extérieur et l'organisation du premier forum "Diaspora for Growth" à Paris en 2013 ont marqué le début d'une nouvelle ère de dialogue entre l'État et sa diaspora.

Le retour du rayonnement international

À partir de 2015, la diplomatie ivoirienne a pris une dimension plus offensive. La ratification de l'Accord de partenariat économique (APE) entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne a consolidé la place du pays comme un partenaire économique majeur en Afrique de l'Ouest. En parallèle, l'élection de l'ivoirien Jean-Claude Brou à la présidence de la Commission de la CEDEAO, de 2018 à 2022, a consacré le retour du leadership ivoirien dans les institutions régionales. Sur le plan de la coopération bilatérale, le rapprochement avec la Chine a débouché sur des projets structurants, comme la réalisation du port sec de Félix-Houphouët-Boigny. Ce dynamisme diplomatique s'est accompagné d'une volonté de mieux mobiliser les compétences et investissements des Ivoiriens établis à l'étranger. Entre 2015 et 2019, trois forums successifs de la diaspora, tenus à Abidjan, ont permis de structurer un cadre d'échanges et d'opportunités. Ces rencontres ont débouché sur la signature de conventions stratégiques, notamment avec le Fonds de Solidarité Africain, pour encourager les investissements productifs des Ivoiriens de l'extérieur.

Une diplomatie à visage humain

Depuis 2021, la stratégie ivoirienne s'est concentrée sur la consolidation des acquis et sur une meilleure prise en compte du facteur humain dans la politique extérieure. Dans un

contexte marqué par les défis migratoires et humanitaires, la Côte d'Ivoire s'est engagée aux côtés de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour assister et rapatrier près de 1 500 ressortissants en détresse, notamment depuis la Tunisie, le Maroc et la Libye. Parallèlement, un programme national de réintégration des migrants a été lancé avec l'appui d'Expertise France, permettant la réinsertion de plus de 800 personnes de retour au pays. L'année 2024 a également marqué un tournant dans le dialogue entre l'État et sa diaspora, avec la tenue du quatrième Forum de la diaspora à Yamoussoukro, axé sur l'attractivité des territoires et les mécanismes d'appui au développement durable. Cette initiative traduit une vision renouvelée de la mobilité : non plus perçue comme une fuite

des compétences, mais comme un levier de croissance partagée.

La Côte d'Ivoire, un acteur global à l'horizon 2030

Aujourd'hui, la diplomatie ivoirienne ne se contente plus de réparer, elle construit. L'élaboration du Plan stratégique de l'intégration régionale 2026-2030, actuellement en préparation, vise à doter le pays d'une politique d'influence cohérente et pérenne. Ce plan s'accompagnera de la création de nouvelles institutions, telles que l'Agence ivoirienne de coopération et d'intégration régionales (AICIR) et le Conseil ivoirien de la diaspora, qui permettra une participation plus structurée des Ivoiriens de l'étranger à la définition des politiques publiques. Dans la même dynamique, l'instauration de l'Ordre du Mérite de la Diaspora ivoirienne

viendra saluer les contributions majeures des Ivoiriens à l'étranger au développement national, tandis que la mise en place d'un Cadre national de concertation sur la migration favorisera une approche plus inclusive des enjeux migratoires. Après des années d'effacement diplomatique, la Côte d'Ivoire assume de nouveau un rôle moteur dans la région, en s'appuyant sur une diplomatie pragmatique, tournée vers la coopération, la solidarité et la modernité. À travers une action soutenue auprès de sa diaspora, elle renoue avec son héritage panafricain tout en préparant l'avenir : celui d'un pays qui s'écoute, qui rayonne et qui rassemble.



Drapeaux des pays membres de la CEDEAO



La Cathédrale Saint Paul d'Abidjan

Tourisme

Le renouveau dans une Côte d'Ivoire en mouvement

Portée par la vision du président Alassane Ouattara, la Côte d'Ivoire a entrepris depuis plus d'une décennie une vaste restructuration de son offre touristique, fondée sur une meilleure gouvernance et un encadrement renforcé, afin de poser les bases d'un développement durable et compétitif du secteur.

► Par Ronie Floride AGAMMA

L'offre touristique ivoirienne est en pleine mutation. Avec un potentiel encore largement sous-exploité – du tourisme balnéaire, grâce à ses 520 km de côtes, aux richesses culturelles et naturelles de l'intérieur du pays – le gouvernement ambitionne de faire du tourisme un levier stratégique de croissance économique. Dans cette dynamique, une

stratégie nationale baptisée « Sublime Côte d'Ivoire » a été lancée. Ce programme vise à faire du pays une destination phare du continent africain à travers le développement d'infrastructures modernes, la promotion du tourisme d'affaires et de l'éco-tourisme. L'objectif : valoriser l'ensemble du potentiel ivoirien et hisser la Côte d'Ivoire parmi les cinq premières destinations touristiques africaines d'ici 2025.

Pour concrétiser cette ambition, le gouvernement a investi massivement dans la modernisation des infrastructures aériennes et hôtelières, leur mise aux normes internationales, et a mis en place le Fonds de développement touristique. Parallèlement, la valorisation du patrimoine culturel, le développement de l'écotourisme et la réhabilitation du parc hôtelier national ont été portés aux rang de priorités.

Un secteur en profonde transformation

Si, en 2011, le tourisme ivoirien présentait de sérieuses lacunes, l'arrivée au pouvoir du président Alassane Ouattara a marqué un tournant décisif. Le secteur a connu une restructuration institutionnelle destinée à renforcer la gouvernance, la qualité de l'offre et l'attractivité du pays. Selon le document Bilan 2011-2025 de la gouvernance économique ivoirienne, ces réformes ont permis de poser les fondations d'un développement plus structuré et durable. Les principales actions portent sur la réhabilitation du patrimoine hôtelier public, le renforcement de l'offre hôtelière par les investissements privés, la valorisation des sites culturels et artisanaux, la sécurisation du foncier touristique, la formation des acteurs du secteur et l'assainissement de l'environnement concurrentiel. Dans ce cadre, plus de 1 035 milliards de F CFA ont été mobilisés pour la rénovation et la mise aux normes d'établissements emblématiques tels que l'Hôtel Président et l'Hôtel des Parlementaires à Yamoussoukro, le RAN Hôtel de Bouaké ou encore le Sofitel Hôtel Ivoire à Abidjan. Par ailleurs, plus de 1 060 nouveaux hôtels ont vu le jour sur l'ensemble du territoire. Ce nouveau dynamisme insufflé au secteur a favorisé l'implantation de grandes enseignes internationales telles qu'Azalaï, Radisson Blu, Kasada Hospitality, Seen Hôtel, Noom Hôtel et Mövenpick. De nouveaux établissements installés par des acteurs locaux tels que Maison Palmier, Aichti Hôtel, Universal Hôtel ou Molomé Hôtel ont également renforcé la capacité d'accueil et la qualité de l'hébergement dans le pays.

Indicateurs clés et perspectives

Les efforts du gouvernement sur la période 2011-2024 ont pro-



Ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou FOFANA

duit des résultats significatifs. Le secteur présente aujourd'hui un visage transformé et une attractivité renforcée. En 2024, la Côte d'Ivoire a accueilli plus de 6,3 millions de visiteurs, stimulée notamment par l'organisation réussie de la CAN 2023, selon les données officielles du document Bilan 2011-2025.

Les investissements hôteliers, majoritairement privés, sont estimés à 1 280 477 342 038 F CFA entre 2018 et 2024, permettant au pays de dépasser les 6 000 établissements d'hébergement. Le secteur a généré plus de 625 000 emplois et sa contribution au PIB a atteint 8,6 % en 2024.

Indicateurs	2011	2024
Flux Touristiques (Touristes)	809 430	6 296 406
Capacité d'Accueil en Hébergement (hôtels)	1305	6050
Investissements (en milliards de F CFA)	12	611
Nombres d'Emplois	20 000	238 654
Contribution au PIB (%)	1,8	8,6

Source : MINTOUR

Cette performance témoigne de la résilience du secteur, portée par des réformes structurelles et une politique d'investissement soutenue. Pour 2025 et au-delà, la priorité reste la consolidation des acquis à savoir l'amélioration de la qualité des services, le renforcement de la durabilité des sites touristiques et la poursuite

de la diversification de l'offre. Avec ces avancées, la Côte d'Ivoire se positionne désormais comme une destination touristique majeure en Afrique de l'Ouest, conjuguant attractivité économique, patrimoine culturel et hospitalité.



Sport

Une stratégie gagnante pour le rayonnement ivoirien

Avec l'ambition d'accueillir des événements majeurs tels que la CAN 2023, la Côte d'Ivoire ne ménage pas ses efforts depuis 2011 pour renforcer ses infrastructures sportives et faire du sport un levier de cohésion sociale et de fierté nationale.

► Par Ronie Floride AGAMMA

Faire du sport un facteur de cohésion sociale, de création de richesses et de rayonnement international : telle est l'ambition du gouvernement du président Alassane Ouattara, qui œuvre depuis 2011 à dynamiser le secteur par la construction d'infrastructures modernes et polyvalentes. Celles-ci incluent notamment les AGORA, conçues pour promouvoir le sport de proximité, encourager l'entrepreneuriat et valoriser l'usage des stades

post-CAN 2023 comme outils de diplomatie sportive et de rentabilité économique. L'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 par la Côte d'Ivoire a permis d'enregistrer des investissements massifs pour la construction et la rénovation de plusieurs stades et centres sportifs à travers le pays. Selon le Bilan 2011-2024 du gouvernement, ces travaux comprennent la construction de huit stades de compétition — dont ceux d'Abidjan, Yamoussoukro, San Pedro, Korhogo et Bouaké

—, l'aménagement de 70 terrains de proximité, la rénovation de six centres sportifs régionaux, l'homologation de plus de 30 % des clubs et associations sportives ainsi que la formation de plus de 4 500 entraîneurs et encadreurs. Pour un pays qui, en 2019, ne disposait que de peu d'infrastructures sportives, le changement est considérable. Le gouvernement a saisi l'opportunité de la CAN pour concrétiser sa vision d'offrir aux Ivoiriens des infrastructures modernes et réhabiliter

celles existantes, sans compromis sur la qualité ni sur le coût.

Impact économique

Si le coût total des travaux de construction et de rénovation des stades et centres sportifs n'a pas été officiellement communiqué, il est estimé à plusieurs centaines de milliards de FCFA, selon les projets. À titre d'exemples : le stade Laurent Pokou de San Pedro a coûté environ 41 milliards de FCFA, celui de Yamoussoukro 47 milliards, et la rénovation du stade Félix Houphouët-Boigny 65 milliards. Le montant de la rénovation du stade olympique Alassane Ouattara, qui a accueilli la finale de la CAN, est évalué à 163 milliards de FCFA. Au total, pour offrir une compétition d'envergure, le gouvernement du président Alassane Ouattara a investi 1,5 milliard de dollars américains, soit environ 900 milliards de FCFA, dans la préparation de la CAN 2023, dont 845 millions de dollars consacrés aux infrastructures sportives et connexes. Un an après la CAN, la Côte d'Ivoire se positionne comme

un modèle en matière de gestion et de valorisation de ses infrastructures sportives — une démarche qui renforce sa crédibilité sur la scène internationale. Dans ce cadre, le Sénat ivoirien a adopté, le 6 décembre 2024 à Yamoussoukro, un budget 2025 de 58,686 milliards de FCFA (soit environ 89,5 millions d'euros) pour le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé des Sports et du Cadre de vie. Ce budget est principalement destiné à l'entretien, à la maintenance et à la sécurisation des infrastructures issues de la CAN 2023, ainsi qu'à leur exploitation pour accueillir d'autres compétitions internationales. Le succès de cette CAN a incontestablement servi la Côte d'Ivoire — non seulement sur le plan sportif, mais aussi en matière d'amélioration du cadre de vie.

Amélioration du cadre de vie

Suivie avec ferveur dans le monde entier, la CAN 2023 a permis à la Côte d'Ivoire de dynamiser la filière économique du sport tout en se dotant d'infrastructures adaptées à son développement. Ce tournant a également eu un impact significatif sur l'aménagement urbain et la qualité de vie. Dans la foulée, un programme de restructuration urbaine d'envergure a été lancé à Abidjan et dans les principales villes de l'intérieur. Selon le rapport bilan 2011-2025 du président Alassane Ouattara, ce plan comprend la libération des emprises, l'assainissement et l'aménagement paysager autour des grandes voies. La deuxième phase du programme prévoit la construction d'AGORA et d'espaces de loisirs pour la jeunesse, ainsi que la mise en place de 91 complexes sportifs multifonctionnels de proximité et de plusieurs piscines dans le cadre du projet Aisance aquatique. L'objectif :

permettre à chaque habitant d'accéder à une infrastructure sportive située à moins de trois kilomètres de son domicile. Engagé dans une stratégie de développement sportif à long terme, le gouvernement ambitionne désormais de bâtir une véritable industrie du sport, capable de générer de la richesse et de l'emploi, notamment pour les jeunes.

Des projets pour l'avenir

Avec une contribution encore faible au PIB, estimée à 0,04 %, contre une moyenne régionale de 0,33 % en Afrique de l'Ouest, le secteur sportif ivoirien est en pleine phase de structuration. Le gouvernement prévoit, dans les années à venir, de finaliser les projets en cours, d'assurer la gestion durable et inclusive des nouvelles infrastructures et de consolider les acquis. Parmi les projets prioritaires figurent la construction de piscines olympiques dans les districts d'Abobo, Yopougon, Attécoubé et Marcory/INJS, ainsi que la réalisation de sept complexes sportifs régionaux pour un montant de 39,47 milliards de FCFA. À cela s'ajoutent les projets de réhabilitation des infrastructures sportives scolaires à Man, Bouaké, Duékoué, Guiglo et Daoukro. Ces initiatives visent à garantir un développement durable du sport en Côte d'Ivoire. Mais les défis restent nombreux : renforcer la gouvernance, structurer le financement et développer le sport de masse. Pour une grande nation sportive, patrie d'athlètes de renom tels que Didier Drogba, Yaya Touré, Cheick Cissé, Ruth Gbagbi ou Marie-Josée Ta Lou, le gouvernement entend faire du sport non seulement un facteur de rayonnement, mais aussi un pilier du développement économique et social.





“ Au cœur d'une Afrique qui bouge ”

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉS



Construction & BTP



Automobile



Hydrocarbures



Santé



Distribution & équipements



Imprimerie



Agropastoral



Mines



Services



Loisirs

NOURMONY HOLDING EN CHIFFRES

10
secteurs d'activités

1650
collaborateurs engagés et motivés

16
années d'expérience

Nos filiales



📞 (+225) 27 22 22 36 47

📍 Cocody II Plateaux Vallon, Rue du BURIDA adjacent à SOROUBAT

🌐 Nourmony Holding SA LinkedIn: NOURMONY HOLDING

Plus d'infos sur



www.nourmony.com

Élection Présidentielle ivoirienne

Les ambitions économiques des 5 candidats

À quelques semaines de l'élection présidentielle, l'économie s'impose comme le terrain majeur de la bataille des idées. Entre libéralisme assumé, souveraineté panafricaine et inclusion sociale, les cinq candidats affichent des visions contrastées du développement ivoirien. Tour d'horizon des programmes économiques qui marqueront, peut-être, la Côte d'Ivoire de demain.

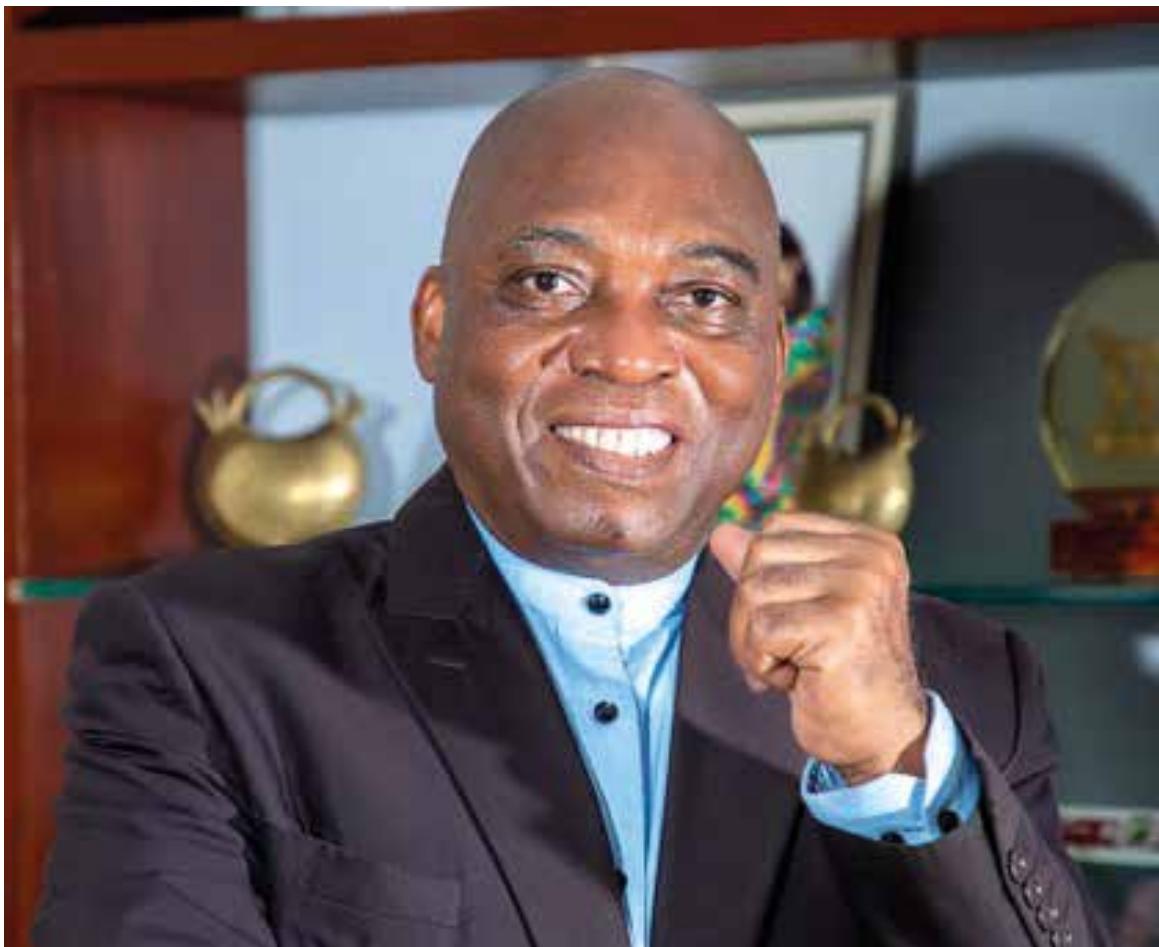
► Par Yao Noel

Alassane Ouattara : « Champion de la croissance » continue...



Pour produit de l'université américaine dont il est sorti nantid'un PhDenéconomie (Université de Pennsylvanie), ancien fonctionnaire et numéro deux du Fonds monétaire international (FMI), M. Alassane Ouattara demeure incontestablement un partisan de l'économie libérale. Son programme repose globalement sur le renforcement de la compétitivité nationale, à travers la création d'un environnement desaffaires favorable et un investissement soutenu dans les infrastructures modernes à travers toute la Côte d'Ivoire. Ainsi, l'accent est de nouveau mis sur les investissements infrastructurels (routes, ponts, voies ferrées), dans le but de créer un environnement propice à la croissance et au développement économique. Pour Alassane Ouattara, il s'agit ni plus ni moins de poursuivre un programme visant à améliorer les conditions de vie des populations en garantissant un accès équitable aux services essentiels et aux infrastructures modernes. Si l'agriculture demeure le socle de l'économie ivoirienne, le candidat entend amplifier la diversification vers d'autres secteurs tels que le pétrole, le gaz ou l'or. L'ensemble de cette vision repose sur la transformation de l'administration publique en un catalyseur du développement économique et social. Il s'agit de soutenir le secteur privé afin de faciliter la mise en œuvre des projets régionaux et de répondre aux besoins des citoyens avec une efficacité accrue et une transparence totale. Autre axe majeur du programme : la transformation partielle des matières premières agricoles, afin de générer une plus-value profitable aux grands agrégats économiques et au bien-être général des populations.

Ahoua Don Mello : « Pour une économie souveraine et panafricaine »



Âgé de 67 ans, docteur-ingénieur des Ponts et Chaussées (École nationale des Ponts et Chaussées de Paris), Ahoua Don Mello, ancien ministre de l'Équipement et de l'Assainissement dans le dernier gouvernement du président Laurent Gbagbo (2011), est, parmi les candidats de 2025, celui qui prône le plus fortement la « rupture » économique et sociale. Ancien directeur général du Bureau national d'études techniques et de développement (BNEDT), aujourd'hui proche de Moscou et des BRICS dont il est le vice-président chargé des projets stratégiques, Ahoua Don Mello ambitionne de « refonder » la vision du développement ivoirien. Son objectif fondamental : promouvoir un État souverain et panafricaniste, accroître le contenu local du PIB, renforcer la valeur ajoutée en favorisant la matière grise ivoirienne dans les chaînes

de valeur, et développer le commerce intra-africain et international des produits transformés. Pour atteindre ces objectifs, ADM, comme l'appellent ses partisans, prévoit 42 opérations stratégiques regroupées en quatre chantiers stratégiques dont entre autres, la consolidation de la souveraineté nationale, le renforcement du capital humain, l'équité sociale et territoriale. Cet ancien communiste et ancien fidèle compagnon de Laurent Gbagbo, avec lequel il est aujourd'hui en désaccord depuis l'annonce de sa candidature, veut bâtir « une belle Côte d'Ivoire souveraine, démocratique et panafricaniste ». Incontestablement, Ahoua Don Mello cherche, tant sur le plan économique que politique, à s'affranchir des pesanteurs et des influences de la « Françafricaine » qu'il juge déclinante.

Simone Ehivet Gbagbo : La fille de gendarme qui veut "une économie inclusive"



En Côte d'Ivoire, on appelle ce type de femme courageuse et déterminée, à l'image de Simone Ehivet Gbagbo, une « femme-garçon ». Âgée de 79 ans, enseignante, ancienne syndicaliste et ex-épouse de l'ancien président Laurent Gbagbo, Simone Ehivet Gbagbo est fille de gendarme et issue d'une famille nombreuse de 17 enfants. Une origine qui a sans doute influencé ses convictions politiques ancrées à gauche et son engagement en faveur d'une économie plus inclusive. Pour l'ancienne Première dame, la croissance économique ivoirienne, saluée à travers l'Afrique et le monde, souffre d'un problème majeur : son manque « d'inclusivité » dans la redistribution des richesses. À l'instar d'Ahoua Don Mello, son ancien camarade du FPI, elle plaide pour une redistribution plus

équitable des fruits de la croissance. À la tête du Mouvement des Générations Capables (MGC), elle propose un programme articulé autour de quatre priorités : souveraineté productive, modernisation agricole, industrialisation nationale et transformation locale des matières premières (café, cacao, anacarde, coton, hévéa). L'objectif est clair : réduire les exportations brutes et créer des emplois qualifiés. En résumé, Simone Gbagbo ambitionne de bâtir une économie productive, solidaire et souveraine, où chaque citoyen contribue à la création de la richesse nationale et en bénéficie équitablement. Pour cette ancienne marxiste, voilà « une alternative économique au service du peuple, dit-elle, en rupture avec les modèles néolibéraux traditionnels. »

Jean-Louis Billon : L'avocat du secteur privé



Ancien président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, opérateur économique issu de l'establishment, Jean-Louis Billon, 61 ans, ancien président du groupe SIFCA, incarne le pont entre le monde des affaires et la sphère politique. Pour « JLB », comme l'appellent ses partisans, il faut « recentrer la stratégie économique nationale autour du secteur privé », qu'il considère comme « le moteur de la souveraineté économique ». Ancien ministre du Commerce et membre du PDCI-RDA, parti historique fondateur de la Côte d'Ivoire moderne sous Félix Houphouët-Boigny, il prône une gouvernance rénovée et une lutte

résolue contre la corruption, à travers une réforme en profondeur des institutions de régulation (justice, police, institutions souveraines) qu'il accuse d'avoir « fait perdre confiance aux citoyens ». Son programme économique repose sur cinq piliers : souveraineté économique, capital humain, gouvernance et développement durable, sécurité et cohésion sociale. En somme, Jean-Louis Billon plaide pour une Côte d'Ivoire portée par un secteur privé fort, transparent et éthique, moteur de la croissance et de la souveraineté économique nationale.

Henriette Lagou : La réduction de la pauvreté au cœur de son programme



Administratrice générale des services financiers, option Trésor, Henriette Adjoua Lagou a été à deux reprises ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (2000), puis des Affaires sociales (2002). Originaire de Daoukro, au centre du pays baoulé, ville natale du président Henri Konan Bédié, c'est à ses côtés qu'elle a fait ses premiers pas en politique. Sa sensibilité féminine et maternelle la pousse à placer la lutte contre la pauvreté au centre de son projet économique et social. Présidente du Groupement des partenaires politiques pour la paix (GP-PAIX), Henriette Lagou estime que « malgré un historique de croissance, le pays est freiné par des déséquilibres macroéconomiques, une lourde dette et des faiblesses dans le système financier ». Dès lors, elle juge nécessaire « d'améliorer le climat des affaires et la compétitivité ». Favorable à ce qu'elle appelle « une économie inclusive et équitable », elle entend éradiquer la pauvreté par la création d'emplois et de richesses, notamment via le soutien au monde rural et la promotion

du secteur privé comme moteur de croissance. Henriette Lagou prône la modernisation de l'agriculture par la mécanisation, l'utilisation de semences améliorées et l'accès à l'irrigation. Objectif : accroître la productivité agricole et la résilience face aux changements climatiques. Descendante de la royauté akan et baoulé, elle mise également sur la transformation locale des matières premières (cacao, noix de cajou, etc.) pour créer de la valeur ajoutée, stabiliser les emplois et renforcer les infrastructures rurales. Elle souhaite promouvoir le secteur privé, soutenir les PME, investir dans le capital humain et créer un fonds spécial dédié au financement des projets des jeunes. Son programme prévoit aussi la rationalisation des dépenses publiques, la maîtrise de l'inflation, le développement industriel, ainsi que la modernisation des infrastructures de transport (routes, ports, aéroports), indispensables au développement. Comme le rappelait Félix Houphouët-Boigny : « La route précède le développement. »



Une Référence Internationale



UN HUB PORT EN AFRIQUE



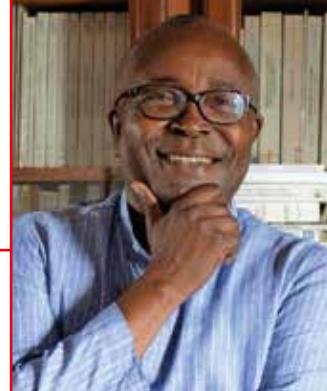
E-mail: info@paa.ci - Site Web: www.portabidjan.ci - Facebook: [portabidjan](https://www.facebook.com/portabidjan)



TRIBUNE

Par **Francis Akindès**

Professeur de sociologie politique et économique
Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
Président du Think Tank T4DI
(Transformation for Development Institute)



Côte d'Ivoire

La croissance « inclusive » sur le temps long

Depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire affiche des performances macroéconomiques remarquables. Pourtant, cette croissance est fréquemment jugée « non inclusive ». Encore faut-il préciser de quelle inclusivité il s'agit : sociale, territoriale, sectorielle ou générationnelle ? Dans un contexte de forte reprise, les attentes en matière de redistribution sont à la hauteur des espoirs suscités. Malgré un taux de croissance soutenu — autour de 6 à 7 % en moyenne sur plus d'une décennie —, les effets d'entraînement sur l'ensemble du tissu social demeurent limités. Les inégalités régionales et sociales persistent, et la pauvreté monétaire continue d'affecter une part significative de la population. Cette réalité, bien que difficilement contestable, ne suffit pas à expliquer la lenteur du processus d'inclusion économique et sociale dans un pays encore en phase de recomposition structurelle.

Une économie en transition structurelle

La Côte d'Ivoire sort d'une longue période d'instabilité politique et institutionnelle (2002-2011) qui avait profondément désorganisé son économie, sans toutefois en détruire les fondements. Le retour à la stabilité a favorisé la reconstruction des infrastructures, la relance de l'investissement privé et la modernisation de l'administration économique. La priorité initiale était de rétablir la confiance macroéconomique et la capacité de production. Dans ces conditions, l'inclusivité ne pouvait venir qu'ulté-

rieurement : elle exige un temps plus long, celui de la transformation productive et institutionnelle.

L'inclusivité : un processus, non une donnée immédiate

La relation entre croissance économique et inclusion sociale constitue une problématique ancienne mais toujours d'actualité. Des voix autorisées en économie rappellent que l'inclusivité ne découle pas mécaniquement de la croissance. Dani Rodrik (*The Globalization Paradox*, 2011 ; *Economics Rules*, 2015) souligne que l'inclusion résulte d'un processus d'ajustement institutionnel progressif, chaque pays devant trouver son propre équilibre entre ouverture économique et cohésion sociale. Ha-Joon Chang (*Kicking Away the Ladder*, 2002 ; *Bad Samaritans*, 2007) rappelle que les pays développés ont eux-mêmes connu de longues périodes d'inégalités avant d'atteindre une croissance équitable. Quant à Justin Yifu Lin (*New Structural Economics*, 2012), il démontre que la transformation productive — socle de l'inclusivité — repose sur un apprentissage continu, des investissements soutenus et des politiques publiques ciblées. En d'autres termes, la croissance inclusive se construit dans le temps long, à travers la mise en place d'institutions redistributives, d'un système fiscal équitable, d'un accès élargi aux services sociaux et de mécanismes favorisant la mobilité économique. Ces transformations, profondément structurelles, ne s'improvisent pas.



Les fondements d'une inclusivité en devenir

Plusieurs leviers ont déjà été actionnés par le gouvernement ivoirien : les programmes de filets sociaux productifs (PNSP), les investissements dans l'éducation et la santé, la transformation locale des chaînes de valeur agricoles (cacao, anacarde, riz, etc.) et la décentralisation économique progressive. Ces efforts, encore perfectibles, posent néanmoins les bases d'une croissance potentiellement inclusive, même si les effets sociaux tardent à se matérialiser pleinement.

Une croissance plus résiliente que dans la sous-région, malgré ses limites

Comparativement à de nombreux pays ouest-africains, la Côte d'Ivoire présente une situation distinctive : une stabilité macroéconomique plus solide, une diversification sectorielle mieux engagée (agro-industrie, services, BTP, télécommunications) et une attractivité soutenue pour les investissements directs étrangers. Là où d'autres économies demeurent concentrées sur un seul produit d'exportation, la Côte d'Ivoire tente de bâtir une base productive diversifiée — condition essentielle d'une inclusivité durable.

Le défi : passer d'une croissance de ratrappage à une croissance de répartition

Il importe de distinguer deux temporalités : celle de la croissance économique, d'abord centrée sur la reconstruction (2012-2020), et celle de la redistribution sociale, désormais prioritaire (2021-2030). Cette nouvelle phase devra se mesurer à travers une amélioration de l'accès aux revenus et aux opportunités, la réduction des disparités territoriales et une participation accrue des jeunes et des femmes à la dynamique économique. L'impatience sociale est légitime : elle traduit une demande de justice économique qui doit désormais trouver des réponses concrètes. En guise de conclusion, dire que la croissance ivoirienne n'est pas inclusive est, à certains égards, fondé. Mais exiger qu'elle le soit déjà pleinement relève d'une attente temporellement excessive. L'inclusivité ne se décrète pas ; elle se construit, pas à pas, à travers la consolidation institutionnelle, la diversification économique et le renforcement de la cohésion sociale. La Côte d'Ivoire est engagée sur cette trajectoire. L'enjeu consiste dorénavant à accélérer les politiques de redistribution, d'éducation et de décentralisation afin de transformer cette croissance soutenue en véritable moteur de bien-être partagé.



Abidjan, capitale économique et vitrine du dynamisme ivoirien



Vous souhaite
Bienvenue
Welcome - Akwaba

SANA Hôtel vous propose des chambres élégantes, alliant confort et modernité :

**09 Suites Exécutives
09 Suites Junior
17 Chambres Deluxe
12 Chambres Supérieures
12 Chambres Standards**

Découvrez des espaces stylés et contemporains,

**une piscine , jet, Cascade
un spa
un lounge, club cigares
Un restaurant gastronomique.
06 salles evenementielles**



L'hotellerie autrement
www.hotelsana.net

+225 07 67 67 67 15 / +225 27 24 56 24 62

Cocody, Riviera Triangle , Face au Nouveau CAMP Info@hotelsana.net / Infos.sanahotel@gmail.com

RÉCUPÉREZ
JUSQU'À **50x**
VOS MISES PERDANTES*



CASHBACK
EST SORTI DANS DOS

Rendez-vous dans les points de vente SPORTCASH

* Voir les conditions sur le site www.sportcash.net



f SportCash Officiel
www.sportcash.net
www.lonacionline.ci
© 9900

ON A TOUS
UNE BONNE
RAISON DE JOUER

LONACI
LOTERIE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE



Ivoire
Facility
Management



À vos côtés, pour la gestion optimale de vos bâtiments et le confort de vos occupants.

IFM en quelques chiffres

35 prestations multitechniques et multiservices

700 collaborateurs

+183 000 m² en gestion

Votre allié confort et performance

Acteur majeur du facility management en Côte d'Ivoire, notre mission est de vous permettre de **vous focaliser sur votre cœur de métier en toute sérénité grâce à des solutions sur mesure, adaptées à vos défis d'aujourd'hui et de demain.**

Une offre globale et intégrée

Nous proposons **35 prestations multitechniques et multiservices.**



Pour toujours plus de réactivité et de confort, **un interlocuteur dédié orchestre l'ensemble de nos prestations selon vos besoins spécifiques.**

Afin de vous aider dans l'identification de vos besoins et vous apporter des solutions adaptées, nous avons conçu des **offres d'audit complètes** qui permettent **d'évaluer, d'analyser et d'améliorer vos pratiques avec agilité.**

Scanner pour en savoir plus

Contactez-nous —————

Abidjan, Cocody Danga • +225 27 22 55 55 55
info@ivoirefacility.com • www.ivoirefacility.com

